



Votre

Magazine Municipal - N°2



L'info

Autrement

finances

**UN BUDGET RÉFLÉCHI ET AMBITIEUX :
CIMENT DES PROJETS À VENIR**

4/5

dossier CDDA

**CDDA : CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE
DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT**

6/11

enfance jeunesse

**RÉORGANISATION
DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE**

12/15

terre de provence aggro

**L'ACTION DE TERRE DE PROVENCE
AGGLOMÉRATION**

16

**VERS UNE MEILLEURE
INCLUSION NUMÉRIQUE**

17

**LA COLLECTE DE PROXIMITÉ
VA ÉVOLUER AU SEIN DE NOTRE COMMUNE**

18/21

HABITER MIEUX EN TERRE DE PROVENCE

22/23

services techniques

**LE 317, ROUTE DE SAINT-ANDIOL
VOTRE SERVICE TECHNIQUE MUNICIPAL**

24/26

sécurité sanitaire

**BILAN SUR LA GESTION DE LA CRISE
COVID-19 À CABANNES**

27

sécurité civile

**DICRIM : DOCUMENT D'INFORMATION
COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS**

28

ressources humaines

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :
ENFIN UNE STRATÉGIE DE PILOTAGE
DANS NOTRE COLLECTIVITÉ !**

29

logement

**COMMENT SONT ATTRIBUÉS
LES LOGEMENTS SOCIAUX ?**

30/31

social/emploi

**LE CCAS EN PARTENARIAT AVEC
L'ÉPICERIE SOCIALE DE PLAN D'ORGON
« LES PANIERS SOLIDAIRES »**

32

économie locale

**INNOVER, DÉVELOPPER, PROMOUVOIR
LES RÉELS ENJEUX DE NOTRE TERRITOIRE**

33/34

agriculture

**LA PRÉSERVATION DE L'AGRICULTURE
AU COEUR DE NOS PRIORITÉS**

35/36

culture

PORTRAIT D'ANTAN DE NOTRE VILLAGE

37/41

animation vie locale

**TOUJOURS PLUS DE MANIFESTATIONS
POUR ANIMER NOTRE VILLAGE**

42/51

groupes politiques

51/52

INFOS utiles

- Permanence Élus Week-end
06 72 58 73 70/ 06 72 58 97 24
- Mairie - 04 90 90 40 40
contact@mairie-cabannes.fr
du lundi au vendredi
de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H
- CCAS - 04 90 90 40 49
ccas@mairie-cabannes.fr
- Services Techniques
04 90 90 40 55
services.techniques@mairie-cabannes.fr
- Déchetterie de Mollégès
04 32 61 96 38
- Régie des Eaux (ancien SIVOM)
04 90 95 04 36
- Police municipale - 04 90 90 40 41
police.municipale@mairie-cabannes.fr
du lundi au vendredi de 8H à 19H
- Gendarmerie - 17
- Pompiers - 18
- Urgence médicale - 15

www.mairie-cabannes.fr

Ville de Cabannes 

Directeur de la publication : Gilles MOURGUES

Rédaction : Services municipaux - Élus - Associations

Conception graphique : Service communication

Édition : Mairie de Cabannes - 13440 Cabannes

Impression : Imprimerie Lacroix - Saint-Rémy de Provence
sur papier répondant aux normes écologiques

Crédits photos : Christian Dattilo - AdobeStock - Service
communication - Associations

Dépôt légal : Janvier 2009

éditorial



Chères Cabannaises, Chers Cabannais,

J'espère que vous avez passé d'agréables fêtes de Noël, que cette fin d'année vous aura donc apporté un peu de joie. Pour beaucoup d'entre vous, elle est sans doute la plus belle de toutes les fêtes, celle où le verbe aimer prend tout son sens. Douce fête où l'amour des siens se fait plus intense.

Cependant mes pensées vont en direction des familles qui ont perdu un être cher, et de celles et ceux qui vivent dans l'isolement, la souffrance et la maladie.

C'est avec une certaine frustration que je m'adresse à vous : depuis mon installation, je n'ai pas eu le plaisir de m'adresser à vous publiquement, directement. La crise sanitaire installée depuis plus de 18 mois nous a réservé de mauvaises surprises et nous subissons aujourd'hui les attaques d'une cinquième vague. Je vais donc patienter avant de tous vous réunir et continuer à m'adresser à vous en distanciel grâce aux nouveaux moyens de communication. Je vous rappelle que je me suis engagé à recevoir tous ceux qui souhaiteraient me rencontrer et je vous demande pour cela d'indiquer les motifs précis à mon secrétariat pour me permettre de préparer notre entrevue.

Je souhaite avant tout remercier les agents de la collectivité, qui ont su s'adapter aux nouvelles mesures difficiles durant toute l'année 2021. Les personnels s'organisent au rythme des règles sanitaires contraignantes, mais toujours avec le même engagement. J'attends avec impatience le jour où je pourrai tous les rassembler, car depuis mon arrivée nous sommes privés de ces moments de convivialité et de cohésion.

Je souhaite retenir de cette épreuve imposée par la COVID-19, la valeur de Solidarité. J'attache une importance toute particulière à cette valeur, ce ciment essentiel à la cohésion de notre société. C'est cette solidarité en action, maintes fois renouvelée, qui nous a permis de traverser les épreuves les plus difficiles.

Malgré cette crise sans précédent, nous avons eu la chance de maintenir les manifestations durant la saison estivale. Simplement nous avons joué le jeu et pris au sérieux les règles sanitaires qui s'imposaient à nous. Nous étions parmi les premières communes à expérimenter le pass sanitaire, rendu obligatoire 3 jours avant le début des fêtes de la Madeleine. Grâce à une météo clémente, nous avons pu partager quelques moments de convivialité pendant l'été.

Tout au long de l'année 2021, nous avons pu compter une fois de plus sur l'engagement des bénévoles, des professionnels de santé très sollicités et impliqués, des commerçants, des services de sécurité et de secours, des associations, des agents du service public et des élus !

Des élus..., parlons-en ! Le Maire sans son Conseil municipal n'est pas grand-chose. Fini le temps où le Maire pouvait gérer sa commune en bon père de famille. J'ai la chance d'être extrêmement bien entouré, par des femmes et des hommes très compétents, complémentaires, passionnés, qui œuvrent sans relâche depuis le 25 mai 2020 et, toujours dans l'intérêt général. Seul, on va plus vite, mais tous ensemble, nous allons plus loin ! Je suis fier de mon équipe, fier des élus du groupe Vivons Cabannes Autrement et j'ai une pensée émue pour Nathalie Girard car cette belle équipe, c'est son équipe, et je vous assure qu'elle ne s'était pas trompée dans ses choix.

Je remercie également le travail des élus du groupe minoritaire – ou plutôt désormais des groupes minoritaires – qui participent activement aux commissions municipales et aux conseils municipaux et je ferai simplement abstraction des attaques auxquelles je n'accorde pas une grande importance.

Nous vivons avec la crise sanitaire, mais Cabannes n'en demeure pas pour autant statique, comme vous avez pu le voir dans le village et vous pourrez le constater au fil des pages de cette revue municipale. J'attire votre attention notamment sur trois gros dossiers qui me tiennent à cœur :

- la propriété Vilhet achetée en décembre 2020, est aujourd'hui dépolluée, la belle maison de maître est en valeur et des études vont être lancées pour la réhabilitation et l'aménagement de ce site idéalement situé. Nous souhaiterions y accueillir par exemple un restaurant, pourquoi pas un chef étoilé, ou tout autre concept innovant qui redonnera vie à notre cœur de village,
- les travaux de construction du nouveau centre de loisirs débuteront au premier trimestre. (Vous découvrirez de plus amples détails sur cette belle réalisation, dans l'article dédié),
- le projet de réhabilitation de la place de la Mairie qui, même s'il est décalé dans le temps, reste au cœur de nos objectifs et de nos priorités.

Je vous laisse prendre connaissance de tous les dossiers et travaux qui ont été portés par les services municipaux et les commissions municipales.

Au fil des pages de ce magazine, vous constaterez à quel point tous les projets en cours et à venir illustrent notre ferme volonté de préparer notre cadre de vie de demain, et d'avancer sur de multiples chemins de progrès pour notre beau village.

Chères Cabannaises et chers Cabannais, votre Maire ainsi que les élus du Conseil municipal vous souhaitent une excellente année 2022, pleine de joies, de réussite et de tolérance.

Ce faisant, je m'associe volontiers à cette citation de John Fitzgerald Kennedy : « **Il ne faut pas chercher à rajouter des années à sa vie mais plutôt essayer de rajouter de la vie à ses années** ».

Sincèrement,

Votre Maire,
Gilles Mourgues

UN BUDGET RÉFLÉCHI ET AMBITIEUX : CIMENT DES PROJETS À VENIR

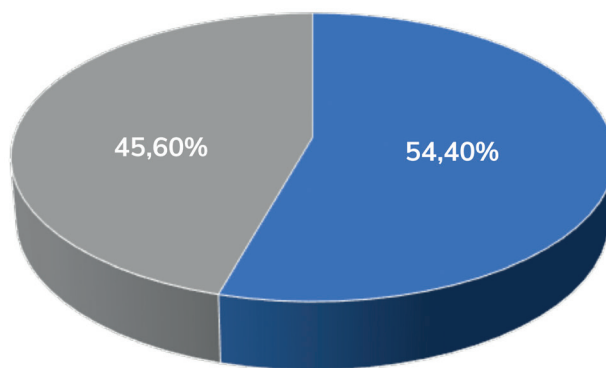


Pour une commune et sa Commission des Finances, la fin d'année rime avec préparation budgétaire pour l'année à venir. Comme vous l'aurez compris après les premières mutations visuelles intervenues depuis le début de cette année 2021, votre équipe municipale a des projets ambitieux pour Cabannes. Il était donc primordial de nous doter des moyens de nos ambitions dès la première année de plein exercice !

C'est pourquoi, sans attendre, nous avons décidé de couler les fondations de ce projet.

L'objectif final de retrouver le Cabannes que nous aimons tous : chaleureux, bienveillant, harmonieux et authentique, ne peut être atteint du jour au lendemain. Les besoins financiers et humains pour cela seraient bien évidemment colossaux et nos caisses ne sont pas extensibles, il faut donc **travailler avec prudence et justesse tout en gardant ce cap audacieux.**

Le budget 2021 représentait pour la section de fonctionnement 6 035 916 € soit **une diminution de 3,2% par rapport à l'année précédente** et pour la section d'investissement 5 066 145 € soit **une augmentation de 47% pour le cadre de vie de toutes et tous !** Cette hausse n'aurait pu se réaliser sans le soutien du Conseil départemental avec lequel nous avons la chance de pouvoir travailler main dans la main et qui a tout de suite compris **l'envergure des projets que vous nous avez confiés.**



■ Fonctionnement
■ Investissement

Ainsi, après l'acquisition de l'îlot Vilhet en 2020, la démolition de sa friche industrielle et son ouverture à tous sous la forme d'un parking d'une part, et, d'autre part, d'une halle couverte permettant par exemple d'accueillir les jeux de boules, nous avons voté 1 500 000 € sur une approche pluriannuelle pour la construction du nouveau centre de loisirs (ALSH) pour notre jeunesse ! Un espace désenclavé et à deux pas du complexe sportif. Les deux premières pierres ont été posées.

Créer c'est bien, mais réparer et entretenir sont tout aussi importants ; **notamment aux écoles avec des frais de réhabilitation ainsi que de mise aux normes nécessaires pour près de 500 000€.** Nous ne saurions accepter de voir nos jeunes grandir sans chauffage ou matériel adapté à leur développement.

Ces augmentations en investissement résultent des économies réalisées par la mairie et non pas d'une augmentation de la fiscalité locale.

Elles vont aussi de pair avec **une gestion fine des dépenses mais sans restrictions arbitraires pour le bon fonctionnement des services municipaux.**

Pour 2021, nous avons décidé d'investir 540 000 € pour rénover l'ensemble du réseau d'éclairage public de la commune. Outre des économies d'énergie de plus de 25% par an, cela réduira l'empreinte carbone à long terme et offrira une meilleure visibilité de nuit, dans le respect de l'environnement.

Le budget 2022, en préparation à cette heure, intégrera les travaux souhaités sur l'année, les investissements nécessaires au mieux vivre général. **Pour résumer : il sera tout aussi ambitieux que le précédent et contribuera à réaliser les rêves que nous avons pour notre si beau village.**



sur la Réforme de la Fiscalité Locale

À compter de 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales a cessé d'être perçue par les communes. Un nouveau schéma de financement est entré en vigueur dans les conditions prévues par l'article 16 de la loi de finances pour 2020.

Ainsi la commune perçoit désormais la part de 15,05% auparavant destinée au département en plus des 25% qui l'étaient jusqu'en 2020, ce qui porte désormais cette part à 40,05% sans toucher au taux de celle-ci.

Voici un tableau de ces taux pour faciliter la lecture de cette modification :

		Taux 2020	Taux 2021
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux vacants		16 %	16 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	Taux communal	25 %	40,05 %
	Taux départemental	15,05 %	-
Taxe foncière sur les propriétés non bâties		56,34 %	56,34 %

CDDA : CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



AIDE AUX COMMUNES

QUAND LE DÉPARTEMENT S'
C'EST CABANNES QUI



AIDE AUX COMMUNES

Rénovation de
l'éclairage public
en centre ville

Bénéficiaire : Ville de Cabannes
Réf. AC-015911-4 • CP du 23/07/2021

QUAND LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE,
C'EST CABANNES QUI GAGNE

Acquisition de la
friche industrielle
Vilhet

Bénéficiaire : Ville de Cabannes
Réf. AC-015259 • CP du 23/07/2021



AIDE AUX COMMUNES

QUAND LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE,
C'EST CABANNES QUI GAGNE

Travaux de
désamiantage et de
démolition de la
friche industrielle Vilhet

Bénéficiaire : Ville de Cabannes
Réf. AC-015909 • CP du 23/07/2021

CDDA, cela fait partie de la terminologie administrative que nous manipulons au quotidien. Mais pour nos concitoyens, il s'agit sans doute d'un jargon un peu obscur !

En réalité et plus simplement, il s'agit d'un des outils que le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône met en place pour accompagner les collectivités : ils nous apportent des financements sans lesquels les communes seraient incapables de réaliser les équipements et aménagements qui améliorent notre cadre de vie. Par exemple, la construction du pôle intergénérationnel, ou les travaux d'amélioration du centre socio-culturel, auraient été difficilement conduits sans ce soutien.

Le CDDA en cours avait été négocié par la précédente municipalité, qui avait obtenu le concours financier du Département à hauteur de 2 632 272 euros. Nous avons partiellement renégocié ce contrat au début de l'année, afin de le faire coïncider avec les engagements que nous avons pris auprès des Cabannais durant la campagne.

L'année 2021 a donc été marquée par le pilotage du CDDA en cours. Nous allons revenir sur son contenu, sur ce qui a été réalisé cette année, et ce qui le sera l'année prochaine.

Lorsque les actions inscrites au contrat auront toutes été réalisées, **nous envisageons d'ores et déjà de solliciter à nouveau le Département pour un nouveau partenariat... qui accompagnera, enfin, l'aménagement de la Place de la Mairie que nous attendons tous !**

L'acquisition et les démolitions de la friche Vilhet

Engagement fort de la campagne, l'acquisition a pu intervenir le 22 décembre 2020. Comme pour toutes les actions accompagnées par le CDDA, le Département a contribué à hauteur de 60% au coût de l'acquisition, soit 720 000 euros.



Nous avons relevé le défi de voir cette friche démolie avant la fin de l'année 2021 : après avoir envisagé les aspects techniques au 1er trimestre, élaboré les cahiers des charges, nous avons attribué le marché de désamiantage et de démolition à l'entreprise SCV au cours de l'été.

Elle a débuté son intervention à la fin du mois de septembre, pour achever les travaux courant novembre.

Le coût global des travaux a représenté un peu plus de 100 000 euros hors taxes.



Quelle satisfaction de voir ce site ouvert, clair et propre en ce début d'hiver ! Les joueurs de pétanque se le sont approprié sans attendre. Nous espérons que les Cabannais partagent notre enthousiasme !



Il leur faudra, comme à nous, encore un peu de patience pour connaître son affectation définitive. En effet, de nouveaux aménagements seront à y prévoir dans les années à venir. Mais il n'est pas question de se précipiter, en les réalisant sans vision globale et cohérente du centre urbain... C'est ce sur quoi nous reviendrons, en dernière partie du dossier.

La construction du centre de loisirs

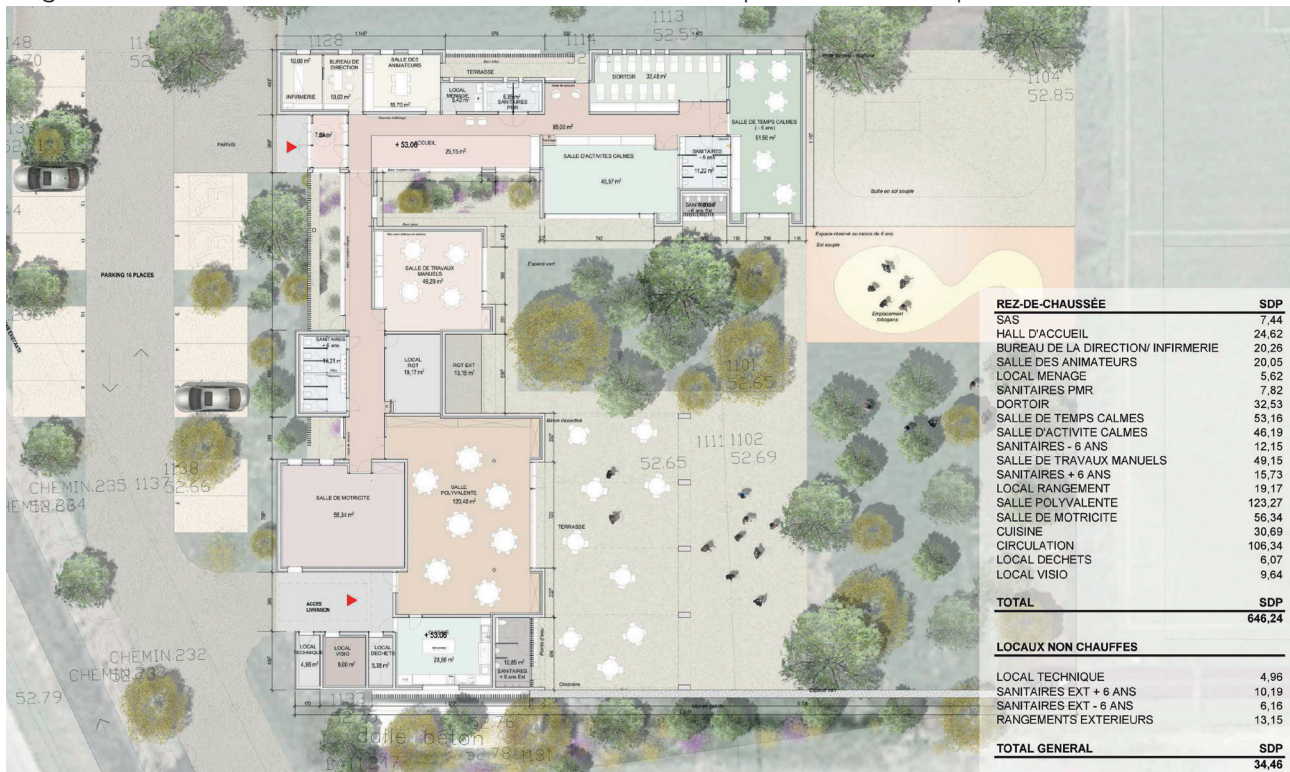
Il s'agit de l'un des projets phare inclus au CDDA. C'est essentiellement pour celui-ci que nous avons choisi de différer l'aménagement de la place, et l'envisager dans le cadre du prochain contrat avec le Département : nous voulions nous donner les moyens de bien faire les choses.



Le budget dédié a été largement augmenté car il ne s'agissait plus de seulement rénover

le centre de loisirs actuel, au sein duquel nous n'aurions pas pu accueillir les plus petits, ainsi contraints de demeurer dans les locaux de leur école maternelle pendant leurs vacances.

Petits et grands profiteront donc, mi 2023, de ce beau centre fonctionnel, offrant la possibilité d'un large éventail d'activités, et ouvert sur les installations sportives du complexe.



Nous avons réécrit le programme de la construction et des aménagements au 1^{er} trimestre 2021, sur la base duquel nous avons organisé un concours d'architecture. Il nous a permis de désigner l'agence d'architecture CITTÀ au cours de l'été.

Le dossier de permis de construire est achevé. L'instruction de la demande est longue pour ce type de construction. Elle nous permettra, pendant ce temps, de désigner les entreprises qui réaliseront les travaux.

Si ces étapes administratives ne se heurtent pas à des complexités inattendues, les travaux devraient démarrer aux alentours du mois de juin 2022.

La rénovation de l'éclairage public

Afin de pouvoir augmenter le budget alloué au centre aéré, le CDDA a été modifié. L'aménagement de la place en a été extrait, pour être reporté au prochain contrat.

Il restait par conséquent des subventions qui avaient été engagées par le Département pour Cabannes : il aurait été dommage de risquer de les perdre !

Aussi, nous avons choisi de profiter de celles-ci pour achever la rénovation de l'éclairage public, entamée durant le mandat précédent.

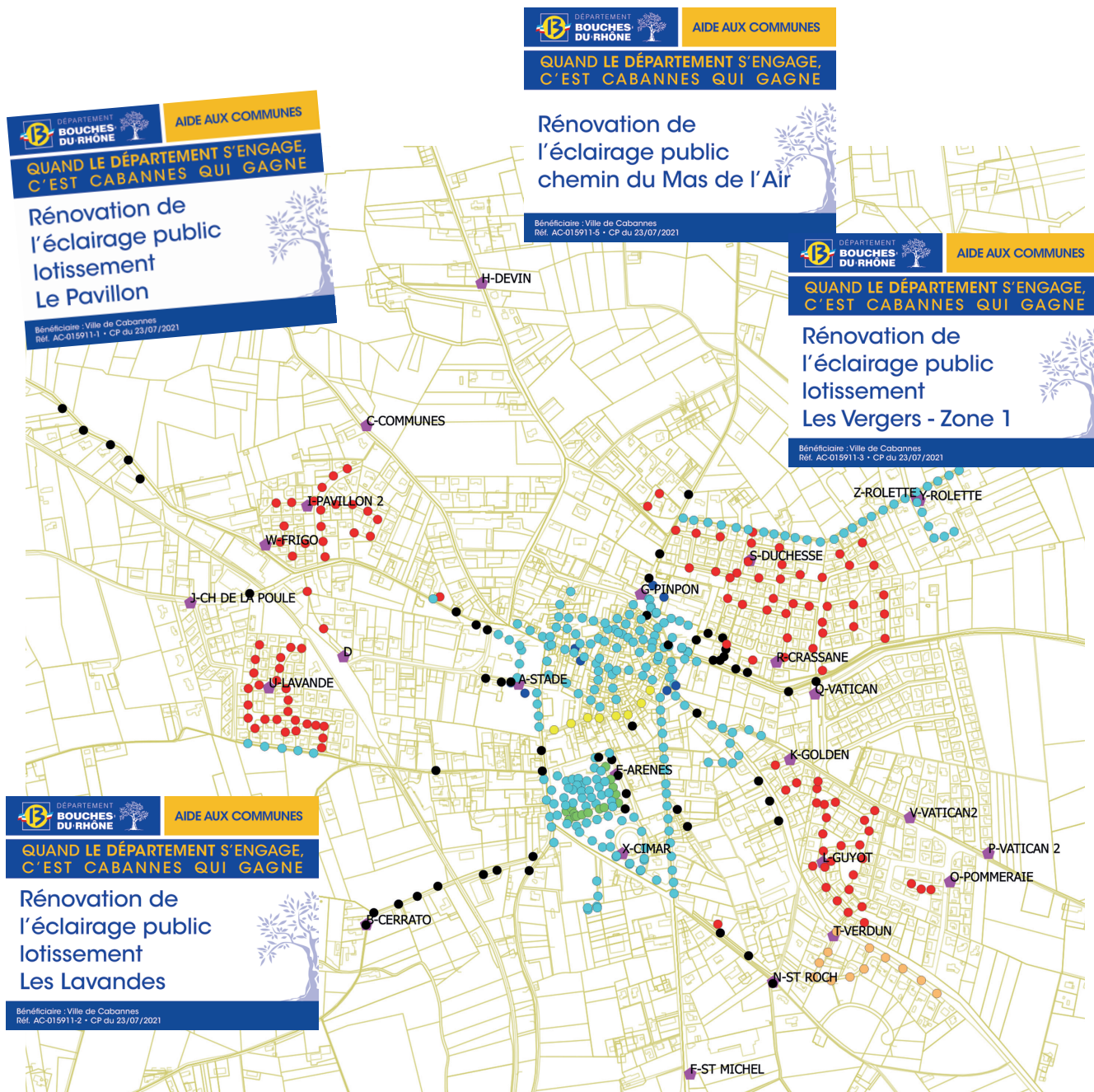


Schéma directeur du type de rénovation et des types de luminaires installés.

La commune avait bénéficié, pour cette rénovation, d'un autre dispositif de financement, aux plafonds de dépenses plus réduits. Elle avait dans ce cadre réalisé deux tranches qui ont concerné quelques lotissements, une partie du centre-ville et la route d'Avignon.

Nous allons poursuivre ce qui a été initié, pour que 100% des points lumineux soient traités en 2022 ! Cela concerne 450 candélabres, 123 mâts vétustes (certains étant fracturés, leurs coffrets dénudés), et quelques armoires électriques.

Dans la continuité de ce qui a été réalisé durant le mandat précédent, **3 types de luminaires seront installés afin de préserver une certaine homogénéité au sein de la commune.**



Le type résidentiel sera installé **dans les lotissements**, identique au modèle du Vatican par exemple.



Le type fonctionnel ou routier sera installé **sur les axes de plus grande circulation**, comme sur la route d'Avignon.

Des luminaires de style seront privilégiés **pour le centre-village.**

Ce chantier de rénovation complète va permettre d'économiser environ 190 000 K Watts heure par an en électricité, qui représentent un coût d'environ 30 000 euros, sans compter les coûts de maintenance, qui seront sensiblement réduits.

Le marché public est lancé, les candidats avaient jusqu'au 7 décembre pour remettre leur offre ; 8 entreprises ont fait une proposition. À l'heure où ces lignes sont écrites, les offres sont en cours d'analyse. La commission des marchés sera ainsi en mesure de se réunir en janvier, afin de désigner le titulaire.

Après une période de préparation de chantier sur les premiers mois de 2022, vous devriez croiser les nacelles aux alentours du mois de mars.

A l'été, le programme de rénovation devrait être entièrement achevé.

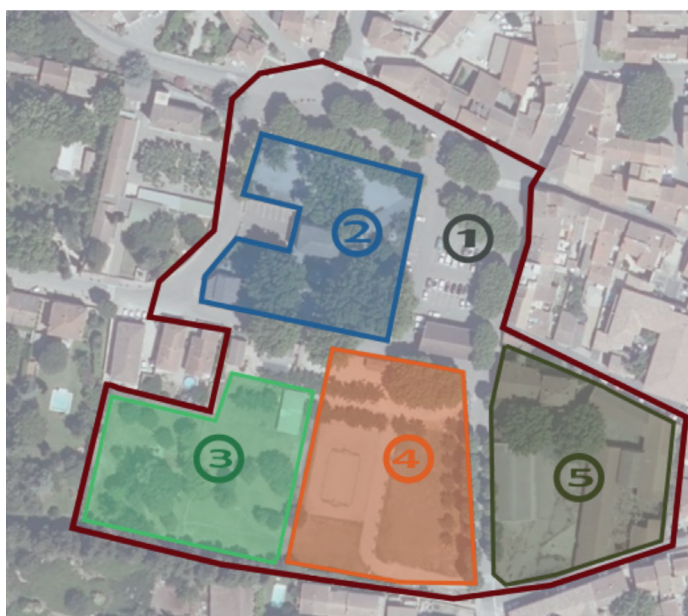
Le coût prévisionnel des travaux est de 270 000 euros hors taxes. Grâce au soutien financier du Département, possiblement complété par une participation de l'Etat, le montant qui restera à charge de la commune sera inférieur à 90 000 euros. **Grâce aux économies d'électricité et de maintenance, le retour sur investissement sera atteint en seulement 3 ans !**

La fin du contrat en cours... et l'ouverture sur le prochain

Il nous faut achever le CDDA entamé, pour que le Département permette d'en négocier un nouveau. Cela nous a d'autant plus motivés à faire aboutir les actions précédemment décrites !

La dernière action qui figure au contrat, et qui sera réalisée en 2022, ouvrira le prochain CDDA. Il s'agit d'une étude qui permettra d'obtenir plusieurs scénarios d'aménagement, élaborés par des urbanistes experts en redynamisation de cœurs de ville.

A présent que l'îlot Vilhet appartient à la commune et qu'il est débarrassé de ses vestiges, il vient constituer **un grand ensemble de 3 hectares**, aux côtés de la place de la Mairie et de l'espace Parisot.



- périmètre de l'opération
- 1 - voiries et stationnements
- 2 - Parc de la Mairie
- 3 - espaces verts et actuel centre aéré
- 4 - stade - zone de loisirs
- 5 - friche industrielle

Il s'agit donc d'y écrire l'histoire des 30, 40 prochaines années de Cabannes... De ne rien y oublier : vie locale, commerces, services, déplacements, stationnement, espaces verts... Nous n'avons pas le droit de nous tromper !

Ces études associeront les Cabannais à chaque étape. Nous prévoyons d'organiser plusieurs réunions publiques, de diffuser des supports de communication qui illustreront les différents scénarios imaginés.

Les Cabannais seront invités à s'exprimer : nous recueillerons leurs idées, avis, sentiments au fil de l'étude. Il faudra néanmoins garder à l'esprit que tout ne sera pas envisageable. Il existe des contraintes de diverses natures : environnementales, réglementaires, hydrauliques mais aussi... financières !

Lorsque le scénario approprié sera choisi, sa réalisation pourra commencer.

RÉORGANISATION DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

L'année 2021 a été marquée par la réorganisation du service Enfance Jeunesse, nécessaire tant pour favoriser un meilleur service que pour optimiser le temps de travail de nos agents dans le respect du cadre légal.



Avec la mise en disponibilité de notre responsable enfance jeunesse Karine Zaïna, tout le service a été réorganisé avec des changements de poste. Ainsi, Christelle Cavalier a pris en charge le service enfance jeunesse et Anais Rachet la direction du centre de loisirs sans hébergement. Annie Aufeuve est devenue référente du périscolaire, tandis qu'Amandine Biallet, suite à une fermeture de classe de maternelle, a repris la BCD (Bibliothèque Centre de Documentation) à l'école élémentaire publique.

Au Périscolaire

Une nouvelle dynamique s'est enclenchée tant dans la réorganisation interne du service que dans la relation avec le corps enseignant et les activités proposées aux enfants pendant la pause méridienne ; tout ceci dans le respect du principe de «non-brassage» des groupes, compte tenu de la crise sanitaire.

Nous saluons l'initiative du service pour avoir mis en place mi-décembre l'organisation du vote du Conseil périscolaire, qui permettra d'avoir un enfant référent par classe pour échanger et soumettre ses idées aux agents, et pour avoir organisé les grandes olympiades de Noël, la dernière semaine avant les vacances.



Un grand merci à toute l'équipe pour ce souffle nouveau !

Depuis des années, au guichet unique, le service rencontrait des problèmes avec le logiciel enfance jeunesse (« portail familles »), et les modifications des règlements intérieurs n'ont fait qu'aggraver ces problèmes sur la facturation, la connexion au serveur pour l'inscription à la garderie ou la cantine. Reconnaisant la gêne occasionnée par ces anomalies aux familles et à notre agent du guichet unique Sandra Grenier, **nous avons décidé de changer de logiciel : ce dernier devrait être en place dans le courant du premier trimestre 2022.** Nous espérons qu'il apportera entière satisfaction tant au personnel municipal qu'aux parents usagers !

À l'Espace Jeunes

Cette année nous avons conduit au sein de cet espace jeunes, une action d'aide aux devoirs pour les collégiens.

APPEL À BÉNÉVOLES !

L'aide aux devoirs ayant été très bien accueillie, nous reconduisons cette action et faisons **appel à des bénévoles disponibles les lundis et vendredis de 16h30 à 18h.**

Au Restaurant Scolaire

Depuis la rentrée de septembre 2021, **la réservation et le paiement des repas doivent se faire au plus tard le mercredi midi pour la semaine suivante**, afin de gérer l'achat des matières premières au plus juste et éviter les gaspillages. Les menus sont programmés à la semaine et validés par une diététicienne. Chaque jour, un repas unique est proposé, toutes les composantes sont réunies pour varier les plaisirs des enfants et leur faire découvrir de nouvelles saveurs en privilégiant **les fruits et les légumes de saison, dont la provenance est essentiellement locale.**



De nombreux travaux d'aménagement et d'équipement ont été réalisés au restaurant scolaire **pour obtenir l'agrément de cuisine centrale, dont l'instruction est en cours**: création d'une chambre froide négative en remplacement de quatre congélateurs, installation d'une pièce réfrigérée pour les préparations froides, achat d'une desserte réfrigérée, achat de deux charriots (un maintien chaud et un maintien froid), remplacement des éclairages en points lumineux led, achat d'un véhicule isotherme. Ce dernier permet de livrer dans les meilleures conditions sanitaires le centre de loisirs sans hébergement les Marmoussets, ainsi que l'école Sainte-Madeleine depuis la rentrée 2021. **Nous sommes très heureux qu'enfin tous les enfants de notre village bénéficient d'un repas de qualité préparé par notre chef cuisinier Philippe Régudy et son équipe, un grand merci à eux pour leur professionnalisme !**

Aux Écoles Maternelle et Élémentaire Publiques

Beaucoup de travaux ont également été réalisés durant l'année 2021, tous nécessaires au confort des élèves et du personnel : principalement des travaux d'isolation des plafonds et du toit terrasse, le remplacement des éclairages en led, le remplacement de la chaudière.

A l'école élémentaire, l'abri vélo a été déplacé pour construire les nouveaux sanitaires filles.

Pour des raisons de sécurité imposées dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) et fortement relayées par les enseignants et parents d'élèves aux conseils d'école, le mur de l'enceinte de l'école a été surélevé. Pour des raisons esthétiques et ludiques, il a été décidé d'y réaliser une fresque. **Celle-ci a été librement imaginée par l'artiste Daniel Clément qui a souhaité illustrer l'école d'hier**, école que chacun aura plaisir à comparer à celle d'aujourd'hui...



À la Colonie d'Auroux

L'année 2021 a été marquée par la reprise de la gestion des séjours enfants à la colonie d'Auroux par la municipalité.

Le centre de vacances avec hébergement d'Auroux, situé en Lozère, est une structure appartenant à la commune de Cabannes. Il permet d'accueillir pendant la période estivale jusqu'à 48 enfants par semaine.

Cette année de reprise a été une très belle réussite.

Nous vous attendons nombreux dès le mois d'avril 2022 pour les inscriptions auprès du guichet unique pour les séjours du 10 juillet au 7 août 2022.



Un grand merci à toute l'équipe d'animation, aux cuisiniers et à notre élu Richard Bénéjean pour leur investissement !

À l'ALSH Les Marmoussets, notre centre aéré

Malgré une année de nouveau marquée par la pandémie de COVID, **les lutins des Marmoussets ont pu tout de même profiter de nombreuses animations et activités, grâce aux animateurs et aux différents prestataires.** Seules les vacances d'avril ont subi les conséquences de la crise sanitaire avec la mise en place d'un service minimum.

Plusieurs thématiques ont ponctué cette année 2021...

Vacances d'Hiver

« À la découverte des arts »
Cinéma, musique, peinture, sculpture,
littérature, arts de la scène

Blind test, pâtisserie, «Comme au cinéma»,
fabrication de tambour, création d'un film...



Vacances d'Été

Juillet « L'environnement »
eau, air, recyclage

Août « À l'aventure »
pirates, explorateurs, espace

Sortie pique-nique, kart à pédales, aqua parc,
aquagloss, water tag, parcours aquatique,
atelier de création de jeux en bois avec Hestia,
sortie en pleine nature, sortie à la pépinière
Joubert, châteaux gonflables, grands jeux
avec NJOY, construction de maquette



Vacances d'automne

« Monde féérique et apprentis sorciers »

Stage magie, sortie au cinéma Le Rex, contes,
représentation théâtrale.



Mercredis 2021/2022

« À la découverte du corps humain »

Le corps humain c'est quoi ? Les émotions, les
cinq sens, le sport et l'alimentation...



En résumé, une belle année remplie de beaux moments !

Dans l'espoir de pouvoir vous accueillir encore plus nombreux en 2022...

L'ACTION DE TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION



Josiane HAAS-FALANGA
9^{ème} Vice-Présidente

La communauté d'agglomération exerce de plein droit en lien et place des communes membres certaines compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

Les Vice-présidents au travers des délégations qui leur sont confiées, représentent la Présidente pour l'exercice des différentes compétences de la communauté.

Pour la commune de Cabannes, votre 1^{ère} adjointe au maire s'est vu confier la délégation de la **Communication intercommunale**.



COMMUNICATION

- Promouvoir les actions menées par Terre de Provence Agglomération au service du public,
 - Y associer résolument les citoyens,
- Développer la notoriété du territoire.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

- Accompagnement des entreprises
- Aménagement et entretien des zones d'activités,
- Soutien à l'emploi et aux commerces.



AMENAGEMENT RURAL

- Dispositif de lutte contre les friches,
- Restructuration parcellaire accompagnement aux agriculteurs.



ACTION SOCIALE POLITIQUE DE LA VILLE

- Soutien aux Quartiers Prioritaires de Terre de Provence,
- Contrat Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance et Contrat de ville,
- Soutien aux structures d'accompagnement de la jeunesse.



ENVIRONNEMENT

- Conseil en énergie aux communes,
- Actions de Développement Durable,
- Plan Climat Air Energie.



FINANCES

- Orientations budgétaires
- Elaboration et suivi du budget
- Plan pluriannuel d'investissement.



TOURISME

- Office de tourisme intercommunal : accueil, promotion et actions touristiques.



PLUVIAL

- Gestion des eaux pluviales urbaines,



HABITAT

- Programme Local de l'Habitat,
- Dispositifs d'accompagnement des propriétaires pour la rénovation des logements (PIG : Programme d'Intérêt Général, OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).
- Garanties d'emprunt aux bailleurs,



GEMAPI

- Prévention des inondations, (restructuration des digues de la Durance),
- Entretien des cours d'eau.



EAU et ASSAINISSEMENT

- Distribution d'eau potable
- Assainissement collectif et non collectif.



MOBILITE

- Lignes de transports réguliers (navettes intercommunales),
- Lignes de transports scolaires.
- Actions en faveur de la mobilité.



VOIRIES COMMUNAUTAIRES

- Aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.



DÉCHETS

- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,
- Gestion des déchetteries intercommunales.



VERS UNE MEILLEURE INCLUSION NUMÉRIQUE

En France, le numérique se développe à grande vitesse et il existe souvent une fracture entre l'expansion des nouvelles technologies et leur emploi par les usagers.

Dans l'objectif de réduire cette fracture numérique, les habitants de Cabannes bénéficient déjà des services de la Maison du bel Age : celle-ci, par exemple, accompagne nos seniors dans leurs démarches administratives sur la toile. Mais pour aller plus loin, les élus de Terre de Provence Agglomération se sont saisis d'une opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services, déployant un réseau de 4 000 médiateurs sur le territoire national.

L'accessibilité numérique

Suite à la mise en place de ce dispositif, Terre de Provence a recruté **3 conseillers numériques pour répondre aux besoins exprimés par les habitants du territoire.**


Leur champ d'action est vaste et concerne l'ensemble des outils du numérique courant : smartphones, tablettes, ordinateurs, etc.

L'humain avant tout

Le but est de permettre **une réponse personnalisée et individualisée** grâce à l'écoute, et une relation de confiance avec un conseiller attitré à chaque commune, chargé de tenir des permanences hebdomadaires depuis décembre 2021.

Avec des ateliers, des animations adaptées et ludiques ou des rendez-vous, **ce conseiller peut prendre en charge votre accompagnement et le développement de vos compétences numériques.**

Le planning des permanences de notre conseiller au Centre Socioculturel de Cabannes sera publié régulièrement :

- sur le site internet de la commune www.mairie-cabannes.fr
- sur le site internet de Terre de Provence www.terredeprovence-agglo.com
- sur la page Facebook de la commune :  www.facebook.com/VilleCabannes

PERMANENCE

Quand ?

le jeudi après-midi de 14h à 18h

Où ?

Centre socioculturel

RENSEIGNEMENTS ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

Votre conseiller

Amine

06 22 54 42 72

conseilnumerique@terredeprovence-agglo.com

LA COLLECTE DE PROXIMITÉ VA ÉVOLUER AU SEIN DE NOTRE COMMUNE

Les collectivités locales ont désormais l'obligation de mettre en place des « extensions de consignes de tri » ; car en 2022, tous les emballages plastiques des ménages pourront être recyclés, en plus des emballages métalliques, des cartons, du verre et du papier. Par exemple, les barquettes en plastique et les pots de yaourt feront l'objet d'un tri sélectif.

Cette loi sur l'extension des consignes de tri va donc augmenter les volumes de tri des habitants : c'est l'occasion de remettre en question les modes de collecte actuels !

Alors, comment collecter plus d'emballages pour protéger l'environnement, tout en maîtrisant les coûts ? – en passant de la collecte en porte à porte à la collecte dite de proximité.



Un exercice de remise en question

Les sacs jaunes utilisés pour le tri sélectif par un grand nombre de collectivités (dont Terre de Provence Agglomération) **et la collecte en porte à porte ne seront plus adaptés aux nouveaux volumes concernés.**

Ainsi notre commune a décidé d'évoluer pour mettre en place une collecte de proximité, comme l'ont déjà fait Maillane, Orgon et une partie de Châteaurenard.

Depuis 2018, ces trois dernières communes ont vu leur Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) baisser !

Concrètement, qu'est-ce qui va changer ?

Ce nouveau mode de collecte consiste au remplacement des conteneurs actuels par **quatre colonnes** :

- Ordures ménagères (gris),
- Papiers/cartons (bleu),
- Emballages (jaune),
- Verre (vert).

Elles seront regroupées en un même point, accessible 24/24h. Les habitants pourront apporter leurs emballages jusqu'aux conteneurs publics dédiés, situés à proximité des habitations.

Concrètement, il sera possible de jeter tous les déchets en plastique dans la poubelle de recyclage, y compris les pots de yaourt, barquettes alimentaires et films.

JE TRIE MES DECHETS



CLIIINK récompense votre geste de tri du verre !

Sur chaque colonne à verre, un système Cliiink va être mis en place.



Cliiink, c'est quoi ?

- Encouragement du geste éco-citoyen,
- Soutien et valorisation des commerces locaux,
- Système gagnant pour tous les acteurs de la chaîne de tri,
- Participation à la propreté de la ville.

Comment ça marche ?

Chaque habitant pourra télécharger l'application Cliiink sur son smartphone ou se doter d'un badge qui sera distribué en mairie.

Devant la colonne, il pourra :

- Se connecter (application ou carte),
- Vider son verre,
- Cumuler des points,
- Echanger ses points contre des réductions chez les commerçants partenaires.



DANS QUELQUES MOIS, VOS DÉCHETS MÉNAGERS NE SERONT PLUS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE.

Sans attendre la campagne de communication qui sera déployée par Terre de Provence Agglomération, découvrez ci-après quelques caractéristiques de la nouvelle collecte de proximité !

Les nouvelles consignes de tri



Comment trier les déchets ?



Cartons / Papiers/Journaux/Magazines



- ✓ EN VRAC, PAS EN SAC !
- ✓ PENSEZ À BIEN PLIER LES CARTONS

NOUVEAU
Cartons et papiers dans le même conteneur

>>> Tous les papiers se trient et se recyclent !

Emballages plastiques, métal, briques alimentaires



- ✓ EN VRAC, PAS EN SAC !
- ✓ BIEN VIDÉS, ET NON LAVÉS

NOUVEAU
TOUS LES PLASTIQUES SE TRIENT !
pots de yaourt, barquettes, sacs et films en plastique, etc...

Ordures ménagères



- ✓ EN SAC FERMÉS MAXI 100 LITRES

Pots, bocaux et bouteilles en verre



- ✓ EN VRAC, PAS EN SAC !
- ✓ BIEN VIDÉS, NON LAVÉS
- ✓ SANS BOUCHON NI CAPSULE

Quels avantages ?

- Maîtrise des coûts de gestion des déchets ménagers et par conséquent baisse de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères,
- Plus besoin de stocker son sac de tri chez soi pendant plusieurs jours, les conteneurs étant accessibles 24h/24 et 7j/7,
- Des conteneurs pratiques et accessibles à tous grâce à des pédales,
- Un geste de tri simplifié avec des codes couleurs pour chaque type de déchets et des consignes de tri étendues à tous les plastiques,
- Une réduction des nuisances (odeur, bruit, débordements...),
- Des sondes positionnées sur chaque conteneur pour mesurer en temps réel le taux de remplissage des conteneurs afin d'éviter leur débordement,
- La garantie de points de collecte propres grâce à des tournées de propreté effectuées autour de chaque point,
- Une collecte sécurisée pour les agents de collecte,
- Sur le plan environnemental, une réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à la limitation des kilomètres parcourus par les camions de collecte.



POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT LES DÉCHETS, VOUS POUVEZ CONTACTER TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION AU 04 32 61 96 38.



Notre communauté d'agglomération possède la compétence collecte et traitement des déchets depuis le 1^{er} janvier 2010.

Ce service public d'envergure regroupe :

- La collecte des bacs, colonnes, sacs de tri,
- L'acheminement des déchets au site de traitement approprié,
- Le traitement et la valorisation des déchets,
- La vente des matières premières issues du tri sélectif.

Une campagne de communication permettra de traiter les problématiques majeures que sont :

- La dégradation de la qualité du tri sélectif,
- La recrudescence des incivilités : dépôts sauvages, dépôts non conformes dans les contenants, non respect des consignes, etc...

En respectant les consignes de tri et le travail des agents, comme en réduisant la quantité de déchets produits, chacun de nous peut participer à une exploitation vertueuse de la gestion des déchets !

HABITER MIEUX EN TERRE DE PROVENCE

Embellir le cadre de vie des habitants, effectuer des économies d'énergie, réduire le reste à charge des propriétaires qui envisagent de rénover leur logement tout en simplifiant leurs démarches administratives et favoriser les investissements sur le territoire, tels sont les effets attendus du prochain dispositif porté par la communauté d'agglomération « Habiter mieux en Terre de Provence ».



Un dispositif d'aides à la rénovation pour accompagner l'amélioration de l'habitat privé

Près de 6 millions d'euros seront engagés à destination des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs du territoire, sans distinction de localisation. Pour cela, la communauté d'agglomération investit plus de 600 000 € et a pu mobiliser différents partenaires financeurs, à savoir l'Agence nationale de l'habitat (4 millions d'euros), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (175 000 €), le Département des Bouches-du-Rhône (285 000 €) et les treize communes-membres, dont Cabannes à hauteur de 68 000 €.

Lever les freins à la rénovation grâce à un accompagnement de proximité et de qualité

Au-delà des aides aux travaux, Terre de Provence et l'Agence Nationale de l'Habitat financent, pendant les trois années du dispositif, **l'accompagnement technique, administratif et financier d'un opérateur spécialisé, dont le rôle sera de conseiller les propriétaires éligibles de bout en bout de leur projet.** Celui-ci pourra venir à votre rencontre, dans les locaux de la mairie, dès le printemps 2022.

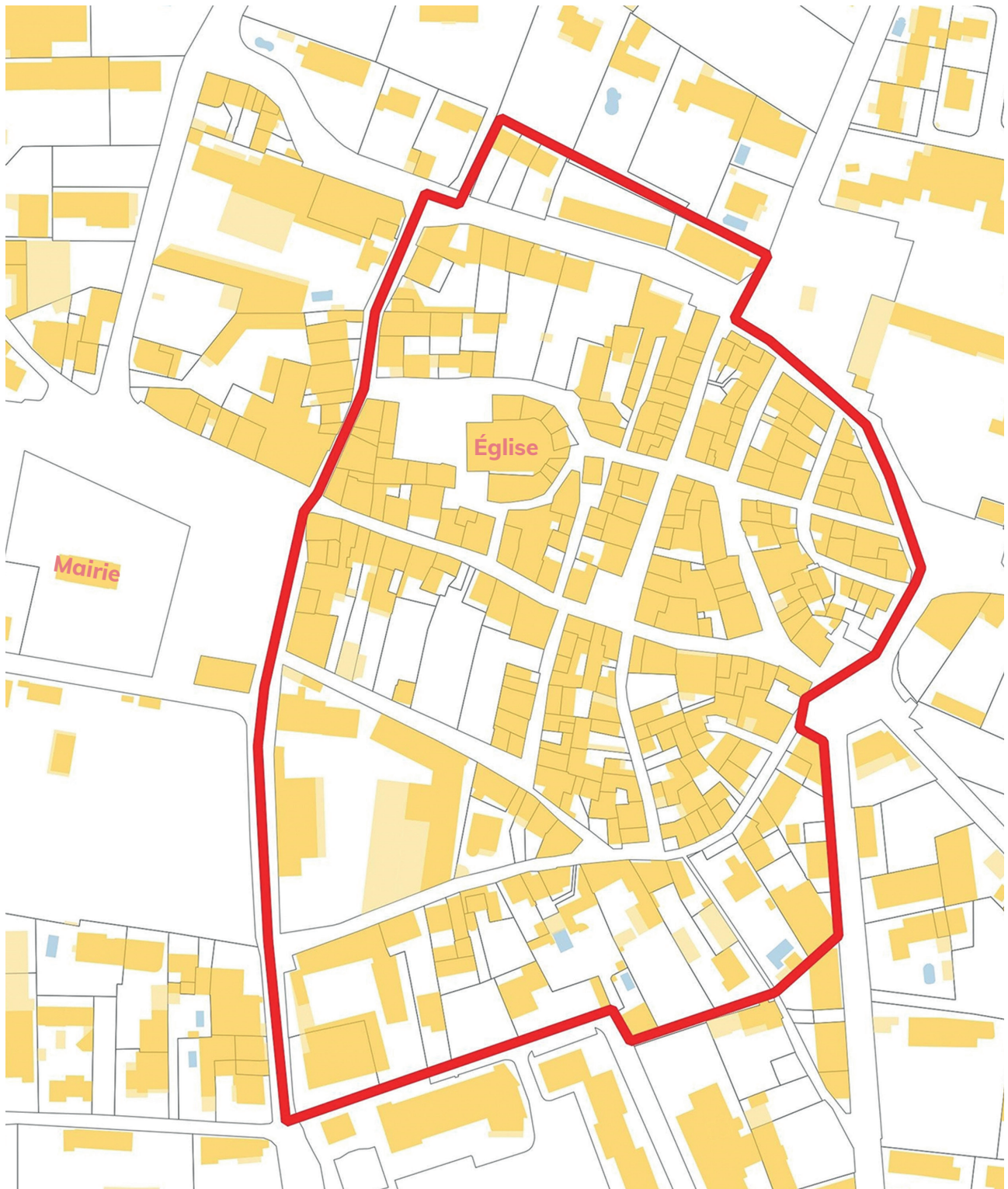
Trois cibles sont poursuivies :

- l'amélioration de la performance énergétique (isolation, système de chauffage ou de production d'eau chaude...),
- l'adaptation du logement à la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap (installation d'un monte-personne, de barres d'appui, protection de murs et de portes...),
- tous travaux pour l'amélioration d'un logement à louer.



SUR LE SITE WWW.TERREDEPROVENCE-AGGLO.COM

Ces cibles sont complétées par une intervention spécifique au centre ancien de Cabannes, afin de favoriser les travaux lourds contre les situations d'insalubrité, de péril, de moyenne et de grande dégradation. La communauté d'agglomération agit contre l'habitat indigne, en collaboration avec la commune.



Secteur renforcé du centre ancien

LE 317, ROUTE DE SAINT-ANDIOL

VOTRE SERVICE TECHNIQUE MUNICIPAL



Dirigées par M. Laurent JACQUEMOT, Responsable des Services Techniques depuis le mois d'août 2021, ce sont 19 personnes qui œuvrent pour vous rendre la vie plus facile et plus agréable.

La polyvalence de l'ensemble des agents lors de manifestations telles que le Défi 999 et 333, les Fêtes de la Madeleine, la Nuit du Blues, la Charrette de la Saint Michel ou encore le Marché de Noël, contribue à la réussite de ces festivités. Ils apportent également une aide précieuse pour l'ensemble des associations Cabannaises.

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons leurs diverses missions.

L'entretien des bâtiments

5 agents assurent quotidiennement **la propreté, la désinfection avant et après chaque utilisation de l'ensemble des bâtiments communaux**, Écoles, Mairie, Espace intergénérationnel, Centre socioculturel, Centre



de Loisirs les Marmousets, Services Techniques notamment.

3 agents qualifiés réalisent **les travaux de menuiserie, d'électricité, de maçonnerie dans les locaux** et également **l'entretien de la voirie communale**.

L'entretien des espaces verts

4 agents sont affectés à l'entretien de l'ensemble des espaces verts du village et du complexe sportif ainsi qu'à diverses interventions ponctuelles (chute d'arbre, ...).



Ils assurent également l'entretien et le nettoyage des canaux de récupération d'eau

de pluie et diverses tâches de ferronnerie et de mécanique.

Ils interviennent en appui des autres services lors des grandes manifestations festives sur la commune.

La propreté urbaine

3 agents maintiennent la propreté dans les rues du village au moyen de la balayeuse tous les jours, une fois par mois dans les lotissements et journalièrement aux abords du Lac.



Glutton bientôt dans nos rues !

Comment leur éviter des pelouses parsemées de déjections animales et des rues jonchées de débris ? Un petit geste de civisme de la part de chacun d'entre nous leur faciliterait la tâche ! MERCI POUR EUX !

Le ramassage des encombrants

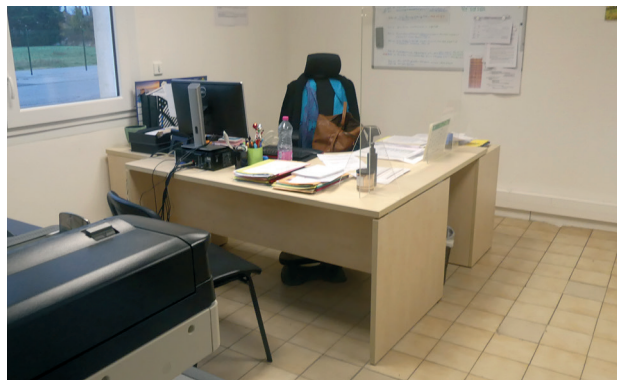
Un binôme assure, avec un camion, le ramassage des seuls encombrants qui ne peuvent être mis dans le coffre d'une automobile en raison de leur volume, et uniquement sur rendez-vous au 04 90 90 40 55.

À SAVOIR ! Les gros encombrants doivent être repris gratuitement par les commerçants, auprès desquels chaque consommateur s'acquitte d'une écotaxe au moment de l'achat.

Tout dépôt sauvage autour des containers du village est sévèrement réprimé. Les actes d'incivisme sont passibles d'une verbalisation allant de 135 à 450 euros.

Le pôle administratif

2 agents assurent le pôle administratif et accomplissent les missions d'accueil, planning, gestion des assurances, commandes, marchés publics, suivi des marchés et travaux en cours, suivi de la commission municipale Agriculture,...



Le point d'apport volontaire de déchets verts

Un espace dédié aux déchets verts a été créé aux services techniques de Cabannes **afin de vous éviter des déplacements à la déchetterie de Molléges**. Pour cela une carte (nominative et gratuite) doit être retirée à l'accueil des Services Techniques.

Quel bonheur de voir les abords des containers propres, sans cartons, sacs jaunes ni déchets verts !



Nous souhaitons, au travers de ce magazine, valoriser le travail que nos 19 agents des Services Techniques accomplissent chaque jour pour garantir à chacune et chacun d'entre vous, un cadre de vie agréable.

Et si nous nous félicitons de leur abnégation à recommencer inlassablement les mêmes tâches au quotidien pour le bien-être de tous, nous ne pouvons que vous inviter à les épauler dans leurs missions en faisant preuve de plus de civisme dans votre de vie de tous les jours.

LA PROPRETÉ DE NOTRE VILLAGE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

BILAN SUR LA GESTION DE LA CRISE COVID-19 À CABANNES

La crise sanitaire a malheureusement été présente tout au long de cette année 2021. Les professionnels de santé, les agents municipaux, les bénévoles et les élus, se sont encore et plus que jamais impliqués pour gérer au mieux et limiter la propagation de la Covid 19. Les protocoles sanitaires ont été mis en place très consciencieusement, souvent du jour pour le lendemain, notamment dans les écoles. Nous pouvons être fiers de notre gestion de la crise, qui n'est sans doute par terminée, et de la mobilisation de chacun.

Les tests antigéniques

Depuis novembre 2020, **plus de 4 000 tests ont été réalisés sur la commune**, au Centre socioculturel par les infirmiers et les pharmaciens, ainsi que dans les pharmacies, et même lors de la fête de la Madeleine, **afin de limiter la contamination et les clusters potentiels.**

La vaccination

Dès les annonces gouvernementales, **nous nous sommes mobilisés fortement pour vacciner les Cabannais**, dans un premier temps nos aînés et les personnes fragiles, puis toutes les tranches de population jusqu'aux adolescents. Pour cela, **nous nous sommes battus pour la création d'un centre éphémère à Cabannes**, qui a également été mis au profit des communes de Mollèges, Verquières, Saint-Andiol et Plan d'Orgon en collaboration avec les CCAS, les élus et les bénévoles des différentes communes.



Nous avons fait venir **le Vaccibus du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône** pour nous aider.

A ce jour, **les pharmacies et les cabinets médicaux ont pris le relais.**

Nous avons également effectué des doses de rappel pour nos plus âgés et continuerons. La meilleure solution pour sortir de cette crise : **la vaccination, sans oublier le respect des gestes barrières.** Au total : plus de 3 000 vaccins ont été injectés à Cabannes depuis mars 2021.

Sans compter ceux réalisés dans les centres de vaccinations voisins : Saint-Rémy de Provence, Châteaurenard, Sénas...

Un grand merci à tous pour ces réelles coopérations territoriale (Communes, TPA et Département) et interprofessionnelle (médecins, pharmaciens, infirmiers libéraux). Ces coopérations sont de bonne augure pour notre projet **de maison de santé.**

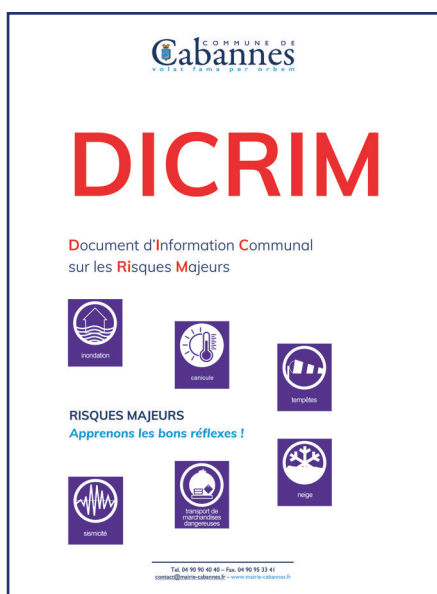
DICRIM : DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



Cette année, la commune va réviser son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), conformément à la réglementation en vigueur, afin d'organiser l'action des services communaux et des habitants en cas d'incident important.

Pour ce faire, nous avons élaboré un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) qui constitue l'un des éléments de notre politique de sécurité des personnes.

Il sera prochainement disponible sur le site de la commune, sur Facebook et en Mairie. Il permettra de bien **mesurer les types de risques qui nous entourent**, et de **mieux les appréhender pour y faire face**.



Nous avons également élaboré **un mémento** qui sera distribué dans chaque foyer avec les conduites à tenir et **les réflexes à avoir selon les risques**.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : ENFIN UNE STRATÉGIE DE PILOTAGE DANS NOTRE COLLECTIVITÉ !

En mars dernier, Monsieur le Maire et son Adjointe déléguée aux Ressources Humaines et aux Affaires générales, Josiane Haas-Falanga, ont réuni tout le personnel municipal pour l'informer des grandes lignes de notre stratégie de pilotage des ressources humaines pour les prochaines années.



Le 4 mai, les représentants du personnel ont approuvé à l'unanimité ces « Lignes Directrices de Gestion », ainsi devenues applicables par arrêté du Maire du 7 mai 2021.

Afin de décliner cette stratégie globale en mesures concrètes, **un dialogue social approfondi** a été mené tout au long de l'année :

- Un premier groupe de travail réunissant agents de chaque service et élus de majorité comme d'opposition, s'est retrouvé à trois reprises pour établir, de manière plus objective et professionnelle, **les critères d'avancement et de promotion** des agents communaux. L'enjeu est d'associer désormais toute promotion à l'attribution effective de responsabilités, notamment d'encadrement, ou à des efforts de polyvalence et de mobilité fonctionnelle,
- Un autre groupe de travail a planché à plusieurs reprises sur **les rythmes de travail et le temps de travail**, au regard de la nécessité de respecter dans chaque service les 1 607 heures annuelles tout en proposant aux agents un certain nombre d'avancées sociales.

Le rôle de la Municipalité a été de toiletter l'ancien protocole des 35 heures qui datait de décembre 2002 et n'avait jamais été mis à jour. Il ne reflétait plus guère l'organisation des services, ni même la réalité des missions exercées dans la commune!... une obsolescence et un manque de traçabilité qui en disent long sur la gestion et le management à l'ancienne.

Le nécessaire travail de remise à niveau, déjà bien avancé en 2021 sous le sceau d'un dialogue social riche et approfondi, va se poursuivre cette année pour atteindre plusieurs objectifs :

- Rationaliser l'organisation des services afin de mieux répondre à l'intérêt général,
- Optimiser leur fonctionnement au regard des besoins actuels des administrés,
- Remanier l'organigramme et les fiches de poste pour les adapter aux missions (souvent évolutives) de la commune,
- Harmoniser progressivement les rythmes de travail de façon plus équitable entre les personnels d'un même service, voire entre les structures lorsque les contraintes de service public le permettent,
- Améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité au travail,
- Développer les compétences des agents notamment par le biais de leur formation, elle-même source de motivation.

Rappelons que la rémunération du personnel est, de loin, le premier poste de dépenses de fonctionnement d'une commune. Dans un contexte de raréfaction des recettes fiscales, **la maîtrise de la masse salariale** est donc une ardente obligation !

D'où la nécessité d'atteindre les objectifs rappelés ci-dessus, tout en veillant à **développer l'attractivité de notre collectivité** et **la qualité de vie au travail**, dans un contexte où les employeurs publics se disputent souvent les meilleurs profils...

COMMENT SONT ATTRIBUÉS

LES LOGEMENTS SOCIAUX ?

RAPPEL

La volonté de la commune est que l'ensemble des logements sociaux soit réservé en priorité aux Cabannais !

Concernant les logements sociaux, il faut rappeler que les financeurs des projets ont un contingent d'attribution que nous appelons « réservataires ».

De plus, la loi Égalité-Citoyenneté du 27 janvier 2017 a enlevé aux communes leurs propres quotas pour le réserver aux intercommunalités. C'est pourquoi, nous avons souhaité obtenir de l'ensemble des financeurs, en plus de Terre de Provence Agglomération, la rétrocession de leurs pourcentages respectifs.

• QUI SONT LES « RÉSERVATAIRES » ET LEURS « CONTINGENTS » ?

L'attribution d'un logement à un demandeur s'effectue au sein d'une « commission d'attribution » qui se réunit à intervalles réguliers et examine trois dossiers de candidats correspondant aux critères pour chaque logement disponible. Le Préfet est informé de la tenue de la commission et peut y participer ou se faire représenter.

Le Maire, par l'intermédiaire du CCAS section logement, peut proposer des candidats en fonction des logements dont les quotas lui ont été réservés.

De la même manière, Action Logement PDALPD (Plans Départementaux d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées), l'Etat sur le contingent préfectoral et le Département sur le contingent départemental, peuvent également proposer des candidats en accord avec la commune, qui correspondent aux critères des ménages prioritaires, à savoir les personnes mal logées, défavorisées ou rencontrant des difficultés particulières de logement, notamment les personnes reconnues prioritaires, par la Préfecture, au titre du Droit Au Logement Opposable (DALO).

• 1% LOGEMENT OU 1% PATRONAL

Action Logement (auparavant « 1% logement ou 1% patronal ») est un dispositif d'aide au logement pour les salariés. Il est financé par une participation des entreprises appelée aussi Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC).

• QUI PEUT BÉNÉFICIER DU 1% LOGEMENT ?

Les aides d'Action Logement touchent un large public et peuvent concerner :

Les salariés des entreprises du secteur privé d'au moins 10 salariés.	Les salariés des entreprises du secteur agricole d'au moins 50 salariés.
Les retraités, anciens salariés du secteur privé.	Les jeunes de moins de 30 ans.
Les demandeurs d'emploi en reprise d'emploi.	Les étudiants boursiers d'État.
Les personnes handicapées.	Les propriétaires.
Les bailleurs.	Les locataires.

Les ressources, la composition familiale, le caractère insalubre du logement etc., sont autant de critères déterminant le type de logement auquel le demandeur a droit.

Les logements sont classés selon une typologie :

CLASSEMENT	DÉFINITION DES CRITÈRES
PLAI <i>Prêt Locatif Aidé d'Intégration</i>	Logements sociaux aux loyers les plus bas, réservés aux personnes en situation de grande précarité et/ou aux ressources très modestes.
PLUS <i>Prêt Locatif à Usage Social</i>	Loyers plus élevés que ceux des logements en PLAI. 65% de la population est éligible à cette catégorie de logement social.
PLS <i>Prêt Locatif Social</i>	Logements dits à loyers « intermédiaires » plus élevés que ceux des logements PLUS.

Nous sommes tenus de nous référer au barème que le bailleur nous a fourni afin de positionner l'ordre des dossiers ; **ceux-ci sont soumis à la validation du bailleur, qui est le seul décisionnaire final.**



	COMPOSITION DU FOYER	Plafond des ressources pour 2021 (Revenu fiscal de référence)		
		PLAI	PLUS	PLS
1	• Personne seule	11 531	20 966	27 256
2	• 2 personnes sans personne à charge • 1 personne en situation de handicap	16 800	27 998	36 397
3	• Jeune couple cumul des 2 âges < 55 ans • 2 personnes dont au moins 1 en situation de handicap • 3 personnes • 1 personne + 1 personne à charge	20 203	33 670	43 771
4	• 4 personnes • 1 personne + 2 personnes à charge • 3 personnes dont au moins 1 en situation de handicap	22 479	40 648	52 842
5	• 5 personnes • 1 personne + 3 personnes à charge • 4 personnes dont au moins 1 en situation de handicap	26 300	47 818	62 163
6	• 6 personnes • 1 personne + 4 personnes à charge • 5 personnes dont au moins 1 en situation de handicap	29 641	53 891	70 058
	• Par personne supplémentaire	3 306	6 011	7 814

La personne en situation de handicap est celle titulaire de la carte mobilité inclusion portant la mention invalidité prévue à l'article L242-3 du code de l'Action Sociale et des Familles.



Les données ci-dessus sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021, sur la base du REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE N-2 en euros figurant sur l'avis d'imposition de chaque personne vivant au foyer. Pour tout détail sur le calcul des ressources des ménages, le texte de référence est l'arrêté du 29 juillet 1987.

L'arrêté du 28 décembre 2018 intègre les personnes en situation de handicap dans la description des catégories de ménage.

Petit rappel !

Les dossiers doivent être renouvelés une fois par an afin que votre numéro unique départemental soit à jour et que votre demande soit prise en considération.



• POINT SUR LES LOGEMENTS LIVRÉS EN 2021

RÉSIDENCE	NOMBRE DE LOGEMENTS	ATTRIBUTION FAMILLES		
		DE CABANNES	HORS CABANNES	ÉTAT DU PARC
LA FRUITIÈRE	25	17	8	TOUS LES LOGEMENTS SONT OCTROYÉS
LE GOLDEN	30	17	4	9 LOGEMENTS VACANTS EN ATTENTE DES COMMISSIONS

LE CCAS EN PARTENARIAT AVEC L'ÉPICERIE SOCIALE DE PLAN D'ORGON « LES PANIERS SOLIDAIRES »

« Les Paniers Solidaires » sont un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges, aidant les personnes à retrouver, ou à renforcer, l'estime d'elles-mêmes et l'envie de se tourner vers le monde extérieur.

Vous avez des **difficultés financières permanentes ou temporaires** ? N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS afin que l'on puisse vous orienter auprès des « **Paniers Solidaires de Plan d'Orgon** ».



LES PANIERS SOLIDAIRES

Où ?

134, route de Cavaillon
13750 Plan-d'Orgon

Quand ?

les lundis et mardis
de 8h à 11h45

Comment ?

Renseignements au
04 42 47 40 37



Les Colis de Noël 2022

Dès 70 ans, les Cabannais qui souhaitent le Colis de Noël doivent s'inscrire à partir du 5 janvier 2022 jusqu'au 30 septembre 2022 en se présentant au CCAS situé à l'Espace Intergénérationnel « La Durance » boulevard Saint-Michel ou en contactant Sylvie Féraud au **04 90 90 40 49**.

**OFFRES
D'EMPLOI**

Le service Bureau de l'Emploi/CCAS met à votre disposition de nombreuses offres d'emploi et de formations.

Pour plus de renseignements, contacter Sylvie Féraud au **04 90 90 40 49**.

PERMANENCES DU BUREAU DE L'EMPLOI

Où ?

Espace Intergénérationnel
« La Durance »
Boulevard Saint-Michel

Quand ?

les jeudis et vendredis
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h

INNOVER, DÉVELOPPER, PROMOUVOIR LES RÉELS ENJEUX DE NOTRE TERRITOIRE

Après une année 2020 très compliquée sur le plan économique suite à une crise sanitaire sans précédent, les commerçants, artisans, entrepreneurs, attendaient avec impatience les signes d'une reprise. Cette embellie s'est confirmée tant au niveau national que départemental.

À ce titre, notre commune s'inscrit dans cette tendance puisque Cabannes suscite un réel intérêt de la part de nombreux porteurs de projets.

Dans ce contexte, la Commission Développement Economique a profité de cette dynamique pour travailler depuis le début de l'année 2021 sur plusieurs domaines...

Le développement économique local

- Samedi 13 février 2021, tenue d'une réunion avec les commerçants de proximité et les professionnels du Tourisme avec comme objectifs de mieux comprendre les attentes et les difficultés présentes au sein de notre Commune, mais aussi d'impulser une véritable synergie à l'échelle de notre village,
- Quelques semaines plus tard les Vitrines Touristiques Cabannaises voyaient le jour. Cette association est un maillon essentiel et un relais précieux en ce qui concerne la dynamique du commerce de proximité. À ce titre, nous souhaitons une nouvelle fois les féliciter pour leur formidable mobilisation dans le cadre d'Octobre Rose,
- Accompagnement à la création d'un commerce de détail de fruits et légumes dans les locaux de l'ancienne Caisse d'épargne,
- Accompagnement à la création d'une guinguette éphémère sur le site du lac communal durant la période estivale,
- Mobilisation des commerces afin de participer à la seconde Fête des Terrasses en juillet.



L'artisanat

La Région Sud voit son nombre d'entreprises artisanales progresser de 8% sur 2020 et se positionne à la 2^{ème} place des régions où la densité artisanale est la plus forte.

Notre commune s'inscrit dans cette ligne directrice. Nous sommes fortement sollicités pour accueillir de nouveaux artisans. Nous avons donc engagé un travail de discussion et d'échange avec Terre de Provence Agglomération afin d'envisager la création d'une zone artisanale.

Nous savons cet outil essentiel afin de permettre à nos artisans Cabannais de continuer leur développement.

La sécurité des bâtiments

Dans le domaine de la sécurité des bâtiments communaux, nous avons engagé en coopération avec les agents des services techniques, une action prioritaire de mise à niveau des opérations de vérifications et de contrôles périodiques réglementaires obligatoires qui doivent être effectués dans les établissements, sites ou installations de notre village. Nous avons également participé à différentes commissions de sécurité effectuées au sein de certains sites de la commune en étroite collaboration avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône.

L'emploi

Pour des raisons sanitaires, le Forum de l'emploi n'a pas pu être maintenu ces deux dernières années ; malgré cela, le Bureau de l'Emploi a continué à diffuser les offres d'emploi locales et environnantes à la fois sur le site internet mais aussi sur la page Facebook de la commune (voir article page 32).

L'économie locale à l'échelle communautaire

Notre commune s'est particulièrement impliquée au sein de la Commission Développement Economique de Terre de Provence Agglomération. S'il est important de suivre et d'accompagner les projets propres à notre village, il est également essentiel d'avoir l'esprit communautaire et de comprendre ce qui se passe à l'échelle de notre territoire.

Voici quelques sujets débattus lors des différentes commissions :

- Aménagement, commercialisation et requalification des Zones d'activité,
- Lancement de l'observatoire intercommunal du commerce de Terre de Provence Agglomération,
- Création d'une plate-forme d'e-commerce dédiée aux commerçants et artisans de l'agglomération.
- Mise en place de la démarche Esprit Client.

Pour 2022, un **Guide des Commerçants, Artisans et Professionnels du Tourisme** est en cours d'élaboration ; il est essentiel pour nos professionnels installés sur la commune que **les Cabannaises et Cabannais aient connaissance des principales activités et services présents.**

De plus, en partenariat avec Terre de Provence Agglomération et la CCI d'Arles, l'action « **Esprit Client** » sera proposée aux commerces du centre ville ; il s'agit d'une **démarche qualité visant à améliorer l'accueil des clients et des touristes, dans nos entreprises locales.**

Une réflexion sera également conduite sur l'orientation économique que nous souhaitons donner à la Maison Vilhet ; ce site disposant d'un **emplacement stratégique en plein centre.**

Enfin, nous continuerons à échanger avec Terre de Provence Agglomération pour **la création d'une zone artisanale** et afin de **définir une possible localisation.**

Je souhaite que 2022 apporte pérennité et développement à l'ensemble de nos acteurs économiques présents au sein de notre commune. Ainsi je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Si vous souhaitez me contacter : g.barriol@mairie-cabannes.fr

LA PRÉSERVATION DE L'AGRICULTURE AU COEUR DE NOS PRIORITÉS

L'année 2021 a encore confronté les exploitations agricoles de notre commune à un événement climatique exceptionnel avec le gel du mois d'avril où - 3 à - 8 degrés ont été enregistrés selon les secteurs ; les pertes de récolte se sont établies de 50 à 100 % selon les cultures et les moyens de lutte. La procédure des calamités agricoles a immédiatement été mise en route et nous espérons que nos « Flash Infos » auront permis à chacun de remplir les divers dossiers d'aides dans les temps.

Les baux ruraux

Nous rappelons aux titulaires d'un bail rural que **la taxe foncière non bâtie reste à la charge des propriétaires**. Néanmoins, certains s'en acquittent auprès de leur bailleur. Une exonération départementale de toutes les terres non bâties de 80% pour les vergers et de 45% pour les vignes ayant été votée, **il convient que les propriétaires bailleurs en fassent bénéficier équitablement les fermiers**.

Pour tous ceux qui ne recevraient pas encore le flash infos agricoles, n'hésitez pas à vous inscrire en envoyant un mail à :

agriculture@mairie-cabannes.fr



Les jardins familiaux

Le Conseil municipal a voté leur création ; leur réalisation est à l'étude et le marché est lancé. Nous souhaitons que les jardins familiaux permettent **aux familles cabannaises sans jardin extérieur de cultiver fruits et légumes**. Tous les détails vous seront communiqués très prochainement.

C'est également à l'adresse mail agriculture@mairie-cabannes.fr que nous invitons toutes les personnes intéressées par l'obtention d'un jardin familial à se faire connaître.

Les friches agricoles

En ce qui concerne le volet environnemental, **notre action en 2022 sera également concentrée sur le difficile sujet des friches agricoles**. En effet, comment laisser des parcelles en friche alors que :

- les sangliers, renards, rats et autres pullulent jusqu'aux portes du village,
- les ravageurs des cultures se multiplient,
- le frelon asiatique et le frelon oriental y trouvent abris détruisant les abeilles,
- le risque incendie est fort,
- la pression foncière agricole augmente :

à chaque parcelle mise en vente, la SAFER doit arbitrer entre plusieurs candidats.



La biodiversité n'exclut pas la lutte contre les risques sanitaire et sécuritaire.

L'identification de ces parcelles a été réalisée et **les propriétaires ont été invités le 25 novembre à une réunion d'information**. Il ne s'agit pas d'imposer à ces propriétaires la présence d'un agriculteur sur leur parcelle si ce n'est pas leur souhait ; en revanche, **il appartient au Maire de garantir la sécurité à tous ses administrés et de contraindre les récalcitrants à respecter leur obligation de débroussaillage**. Un



énorme travail a déjà été effectué par et avec la SAFER que nous entendons bien poursuivre. Que l'on ne s'y trompe pas : **notre volonté est forte de retrouver a minima des prairies à la place des « campas » !**

Contact SAFER - Mathile Lopez - 06 09 88 44 84

Les droits du sol en zone agricole

En lien avec le sujet précédent, il est utile de rappeler que le Plan Local d'Urbanisme de la commune a été arrêté en 2017 et que **la zone agricole n'est pas constructible**. Bien des jeunes agriculteurs installés récemment voient même le permis de construire délivré par le Maire remis en cause par la Préfecture et annulé par le Tribunal Administratif. **Il y a donc peu de place pour la spéculation immobilière.**

En parallèle, nous vous rappelons que **l'entretien et donc l'élagage des haies en bordure de voies communales est obligatoire**. Son absence empêche notamment la remise en état des lignes téléphoniques.



L'approvisionnement local au restaurant scolaire

Enfin, nous tenons à souligner l'action de la délégation Enfance Jeunesse et ses services pour son **approvisionnement local de la cantine scolaire** et une alimentation équilibrée, durable et locale de nos enfants. **Un grand merci pour leurs efforts quotidiens.**

Nous souhaitons que 2022 permette à tous nos agriculteurs d'oublier cette année noire et de regarder vers l'avenir avec confiance.

Meilleurs vœux de santé et de réussite à tous !

PORTRAIT D'ANTAN DE NOTRE VILLAGE

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine qui ont eu lieu les 18 et 19 septembre 2021, la Municipalité a souhaité vous proposer un parcours culturel et patrimonial.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La journée du 18 septembre a débuté à la Mairie, en salle du Conseil, par l'inauguration du **Tableau des Maires recensant les Maires de Cabannes de 1840 à nos jours**. Pour sa réalisation, nous avons fait appel aux **artisans locaux** : Michel Barberis pour le bois, José Denia pour la sculpture et Daniel Clément pour la décoration en peinture.

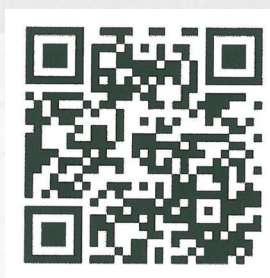


Nous tenons à les remercier d'avoir œuvré gracieusement à la réalisation de ce magnifique et symbolique tableau.

Un hommage est ainsi rendu à ces hommes qui, quelles que soient leurs opinions politiques, ont œuvré pour faire évoluer notre village en faisant preuve de courage et nous invitent ainsi à beaucoup **de respect et d'humilité**.



La visite a continué à la Chapelle Saint-Michel pour **l'inauguration de la plaque contenant un QR-code** grâce auquel il est désormais possible de **visiter la Chapelle de façon virtuelle**.



Le parcours a pris fin à la Médiathèque Léopold VIDAU avec **le vernissage de l'exposition de cartes postales anciennes** consacrée au Cabannes d'Antan et **une conférence** sur ce sujet de Matthieu DESACHY, Directeur de la bibliothèque-musée l'Inguimbertaine à Carpentras.

Au total, plus d'une centaine de cartes postales ont été exposées ; l'occasion de **redécouvrir l'histoire du village et des scènes de vie datant du début du XX^{ème} siècle.**



Dans ce cadre, des classes de CP, CE2 et CM2 ont été accueillies à la médiathèque. Après la présentation de l'exposition par Matthieu DESACHY, **les élèves ont dû faire preuve d'observation lors de jeux ludiques !**



Le Pays d'Arles, Capitale Provençale de la Culture 2022

29 communes du Pays d'Arles, dont Cabannes, reçoivent le label « **Capitale Provençale de la Culture** » pour l'année 2022.

Initié par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, ce label est destiné à **promouvoir la richesse du patrimoine culturel des communes choisies.** Un budget de 500 000 euros a été prévu pour les 29 communes du territoire. Le Département souhaite **valoriser et développer l'offre culturelle existante** en apportant son soutien et son expertise dans **l'élaboration de nouveaux projets.**

Ce label permettra donc à la commune **de réaliser des projets culturels de plus grande ampleur** afin de valoriser les atouts de Cabannes et de renforcer l'identité culturelle de notre territoire.

Les animations culturelles de la Médiathèque Léopold Vidau

Tout au long de l'année la Médiathèque propose diverses actions culturelles à ses lecteurs :

Des ateliers artistiques et créatifs pour les enfants

Atelier créatif « A la façon d'Hervé Tullet »



Atelier créatif « Pop Up »



Les ateliers artistiques des mois de février et avril ont également donné lieu à **une exposition intitulée « Art, Tullet et Poésie »**.



- Au mois de février, la médiathèque a accueilli **une exposition consacrée à l'album jeu « A la recherche de la carotte bleue »** des éditions Little Urban.

En plus d'activités créatives consacrées aux personnages de l'album, les enfants ont pu partir à la recherche des 20 carottes cachées dans les rayonnages de la médiathèque !

L'exposition, consacrée aux différentes étapes de création d'un livre, était accompagnée d'un questionnaire ludique qui invitait les participants à chercher des informations dans les différents panneaux.



- Un atelier origami d'Halloween réalisé par l'origamiste de renom Delphine Minassiam a eu lieu le samedi 30 octobre. L'occasion d'**éveiller les enfants à cet art japonais traditionnel** et d'apprendre la technique du pliage en réalisant des fantômes, citrouilles et autres surprises !



Des activités jeux

- Après-midi jeux de société pour les enfants de 7 à 11 ans.



- Deux sessions de l'Escape Game « Panique dans la bibliothèque » pour les 11 ans et plus ont eu lieu pendant les vacances de la Toussaint. Cet Escape Game, conçu par Science animation dans le cadre de la Fête de la science, invite les participants **à s'interroger sur les idées reçues dans le domaine des sciences.**



Des spectacles et concerts

• En partenariat avec la Bibliothèque Départementale des Bouches du Rhône, la commune a accueilli un atelier-concert dessiné avec les artistes Loïse Bulot et Nicolo Terrasi. L'après-midi a débuté par un « atelier Botanique fantastique » au cours duquel **les enfants ont créé leurs propres espèces végétales** et s'est terminé par un spectacle sonore et visuel au cours duquel les artistes en herbe ont pu admirer leurs créations projetées sur écran.



• Vous avez également pu assister au **premier concert** qui s'est tenu au Patio de l'Espace Intergénérationnel la Durance le vendredi 2 juillet. Dans le cadre de la Nuit du Blues et en partenariat avec l'association Sud Regard, l'artiste **Bobby DIRNINGER a animé le Patio au rythme du Blues le temps d'une soirée !**



TOUJOURS PLUS DE MANIFESTATIONS POUR ANIMER NOTRE VILLAGE



Défi 999

Les 10 et 11 juillet, la commune en partenariat avec l'association des 999 et le Smoke and Iron Firefighters MC a accueilli l'édition 2021 du Défi 999.

S'agissait de **parcourir 333 kms en 8H maximum !**

Accompagnés de leur Carnet de route, les passionnés de moto ont donc parcouru 999 ou 333 kms sur les plus belles routes leur offrant des paysages spectaculaires.



Des milliers de personnes étaient présentes lors de ce rendez-vous incontournable !

Le départ a été donné le samedi à 14h place de la mairie à Cabannes. Tout au long du week-end vous avez pu profiter de nombreux stands et exposants, d'animations et de concerts gratuits et ouverts à tous !



Cette année, **un nouveau challenge attendait les participants.** Intitulé le Défi des 333, il

Fête des Terrasses

Le jeudi 1^{er} juillet a eu lieu la seconde édition de la Fête des Terrasses. Nos bars et restaurants ont participé à cet événement initié par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. **L'occasion de partager un moment de convivialité tant attendu et de fêter la liberté retrouvée !**



Fête Nationale 13 & 14 juillet

À l'occasion de la Fête Nationale, la commune s'est animée !

Soirée Mousse le mardi 13 juillet dans le Parc de la Mairie, Abrivado menée par la Manade Colombet Boulevard Saint-Michel – Cours de la République et apéritif offert par la Municipalité.

Fêtes de la Madeleine

Suite à des restrictions dues à la crise sanitaire, la programmation de la Fête de la Madeleine s'est adaptée afin de **maintenir autant que possible nos traditions**. Nous avons partagé avec joie tous ces moments festifs que nous ne sommes pas prêts d'oublier : Bodega / Concerts Loto / Défilé / Taureaux dans les rues et aux arènes,... **l'essence même de nos fêtes de village !**



Fête du Lac

A l'occasion de la Fête du lac, **Festivité a rimé avec Bonne Cause !**

Pour sa première « Color Run », le Foyer Rural a décidé de **reverser une partie de l'inscription à la Ligue contre le cancer**. Le concept de la Color Run est de parcourir à pied plusieurs kilomètres dans une ambiance festive ! Sur le parcours différentes animations vous attendent et c'est aspergé de poudre colorée que vous passerez la ligne d'arrivée.

La fête s'est prolongée par une soirée à l'ambiance Gipsy avec une représentation de Coco briaval Gipsy Swing !

Forum des Associations

Le Forum des Associations a eu lieu le samedi 4 septembre dans le Parc de la Mairie.

L'occasion de venir à leur rencontre et de (re)découvrir leurs actions et propositions sportives, festives et culturelles.





Marché de Noël

La magie de Noël, la féerie des Fêtes de Fin d'Année et les traditions provençales ont enchanté le **Marché de Noël** le Samedi 4 décembre. Des chalets étaient installés de part et d'autre de la mairie permettant ainsi la présence d'une quarantaine d'exposants !



Au cours de la matinée les enfants ont participé à un **atelier créatif** avant de **rencontrer le Père Noël** dans l'après-midi.

Après la démonstration de danse de Li Recouleto, le calme et la nuit se sont installés pour laisser place à **la Roussataïo**.

Un feu d'artifice absolument féérique a clôturé cette très belle journée.

INFOS UTILES BUREAU DES ASSOCIATIONS

Le **Bureau des associations** se situe désormais au **1^{er} étage de l'Espace Intergénérationnel La Durance**. Les associations y sont accueillies le **mardi de 9H à 12H**, le **jeudi de 9H à 12H**, le **vendredi de 13H à 15H** et le **reste du temps sur rendez-vous**.

Le service reste joignable par mail à centre.socio.culturel@mairie-cabannes.fr ou par téléphone **04 32 61 47 97**.

Retrouvez désormais l'actualité événementielle de la commune sur la Page Facebook Cabannes en fête.

À VENIR !

La Nuit Boxing Arena

Le Samedi 4 juin 2022 aura lieu un évènement exceptionnel aux Arènes de Cabannes.

En effet, la municipalité en partenariat avec Dogson Fight Academy organise « La nuit Boxing Arena » qui mettra à l'honneur les Champions du Monde Sébastien Pace et Nabil Becharef.

PALMARÈS

Sébastien Pace

Deux fois Champion de France, d'Europe et du Monde de Full contact. Il a participé six fois à la Nuit des champions et a été victorieux des tournois Urban Boxing United à Marseille et Dragon 14 à Bordeaux.

Il totalise 100 combats, 86 victoires et 38KO dans cette discipline. Il s'est également illustré en Kick-boxing K-1 en totalisant 15 combats dont 13 victoires et 4KO ainsi qu'en Boxe Anglaise avec 7 combats dont 6 victoires et 3KO.

Nabil Becharef

Deux fois Champion de France, une fois champion d'Europe et champion du monde de Full contact dans la catégorie des moins de 65 kilos.

Il totalise 50 combats dont 43 victoires et 10 KO.

Au programme de cette soirée unique : 8 combats, un showcase musical et de nombreuses animations.



**pour tous,
toute la vie,
partout**

Cabannes - Saint-Andiol Verquières

Ces derniers mois ont été fortement impactés par la crise sanitaire et ses conséquences ont pesé sur notre activité.

Malgré les contraintes liées à ce virus, demandant de respecter les gestes barrières, de vacciner les intervenants, nous avons pu continuer à aider nos 170 bénéficiaires, notamment les plus dépendants et isolés.

En effet, au fil des ans, nos interventions évoluent : l'aide à domicile s'oriente vers l'aide à la personne ; ce n'est plus de l'aide ménagère pure, mais cela comporte de plus en plus l'aide au repas, au lever et coucher, à l'accompagnement, à effectuer les courses ou

faire la cuisine, car la population concernée vieillit et demande de l'aide sous toutes formes (même aide administrative car les relations avec les organismes officiels exigent souvent l'utilisation d'internet).

Notre principal souci, pour faire face à tous ces besoins, est de disposer d'un personnel compétent en nombre suffisant. Cette nécessité d'employer un personnel de qualité se heurte à la réalité du marché de l'emploi : difficulté de recrutement pour un métier passionnant dans la relation humaine et l'aide apportée mais peu considéré et faiblement rémunéré eu égard à son rôle vital auprès de nos anciens et handicapés.

Aussi, l'ADMR a pris des mesures incitatives pour conserver et attirer de nouveaux salariés : mise à disposition de véhicule de fonction, participation accrue de la part employeur dans la cotisation mutuelle santé, diverses primes pour recrutement, assiduité, solidarité entre collègues... à tout cela est venu s'ajouter au 1^{er} octobre 2021 une réévaluation salariale.

Nous espérons ainsi pouvoir continuer à servir nos bénéficiaires dans les meilleures conditions. Nous rappelons enfin que nous sommes une association loi 1901 dirigée par des bénévoles et la crise du bénévolat n'épargne pas notre association, aussi rejoignez nous, bénévoles ou salariés afin de maintenir le service rendu par l'ADMR depuis 44 ans dans nos communes.

Le Président,
René Damour



LA CABANETTE

Lieu d'accueil enfants-parents

Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent « La Cabanette » est un lieu pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent, ouvert le Mardi de 9H à 12H au Centre Socioculturel – Place du 8 Mai 1945 - CABANNES

Ce lieu est ouvert à tous, aucune inscription n'est à faire, on vient quand on veut, on part quand on veut.

C'est un lieu de socialisation, où l'on vient se rencontrer, partager, faire connaissance, se poser, jouer, apprendre à se séparer en douceur, échanger, se questionner, se rassurer, se ressourcer, parler de ses préoccupations, créer des liens, rompre l'isolement, chacun vient à son rythme

Lieu de rencontre, d'échange, d'écoute, de paroles, de questionnement, d'attention, dans un lieu sécurisé.

Ces lieux-là n'existent que parce qu'il y a un partenariat de plusieurs institutions.

Les accueillantes sont toutes issues du milieu de la petite enfance ou de l'enfance, ont toutes eu une formation dispensée par un organisme spécialisé.

Elles se rassemblent pour faire vivre ce lieu chacune avec des pratiques différentes, des professions différentes.



Les Amis de l'Instruction Laïque (A.I.L.)



MAGGIE/JULIE/DOROTHEE/MARINE/FAM-KY/CHRISTINE/DELPHINE

L'équipe de l'association

DES A.I.L.



Planning événements

Mars 2022
20: LOTO "le printemps des A.I.L."
au centre social culturel Gabriel Chaîne

Avril 2022
24: Chasse aux œufs de Pâques
au parc de la mairie

Juin 2022
17: Spectacle des enfants aux arènes
25: Fête de l'école

Association des A.I.L.
Ecole Publique 13440 CABANNES
Facebook: AIL Cabannes

Les Amis du Vieux Cabannes

L'assemblée générale des Amis du Vieux Cabannes s'est déroulée le 28 octobre 2021 au Centre Socioculturel Gabriel Chaine sous la présidence de Roger Bertoli qui a profité de l'occasion pour remercier **notre Maire et son Conseil municipal** « toujours présents à nos côtés pour le bon déroulement de nos activités.

En effet, c'est grâce à l'aide financière et la mise à disposition du service technique que notre Petit-Déjeuner Républicain a pu se dérouler dans les meilleures conditions même si l'annulation des projets 2020 ainsi que le manque de convives au petit-déjeuner en raison de la crise sanitaire sont venus quelque peu ternir l'activité de notre association. »



Ses remerciements au nom de l'association se sont également adressés aux fidèles commerçants qui, par leur générosité dans le cadre de la tombola, participent chaque année à la réussite de cette matinée conviviale.

Puis, c'est avec un pincement au cœur qu'il a annoncé sa décision de quitter la présidence de cette association pour des raisons de santé ; cependant, il a tenu tout de même à rassurer l'assemblée en indiquant qu'il poursuivrait son investissement en qualité de vice-président. C'est avec beaucoup de regret que l'équipe a accueilli la démission de six membres actifs : José Bonnet, Daniel Gros, Serge Rambaud, René Trévisiol, Jean Pierre Vaton, et Lucien Vivaldi.

L'ensemble des membres de l'association tient à les remercier pour leur dévouement durant ces nombreuses années.



Par la suite, Roger a donné la parole à Claude Dagan qui a procédé à l'annonce des **nouveaux membres** :

- Madeleine Hoareau,
- Joëlle Pauleau,
- Serge Barriol,
- Gilles Mourgues,
- Raphaël Pons

et du **nouveau bureau** :

- Président d'honneur : Gilbert Taton
- Président : Claude Dagan
- Vice-président : Roger Bertoli
- Trésorière : Annie Aubert
- Secrétaire : Christiane Pignataro
- Secrétaire adjointe : Mireille Sabatier

La nouvelle équipe travaille d'ores et déjà à la mise en place de nouvelles manifestations.

Monsieur le Maire a approuvé pleinement les effectifs de cette nouvelle brigade dont il fait maintenant partie, et a rappelé qu'il appréciait l'attachement de cette association pour le patrimoine Cabannais et les nombreuses et diverses activités qui en découlent depuis 1989 ainsi que l'esprit de convivialité qui la caractérise si bien.

C'est sur ces mots positifs que l'assemblée générale s'est achevée pour laisser place à la convivialité du traditionnel apéritif.



« Les Vitrines Touristiques de Cabannes » est une association loi 1901 regroupant des commerçants et acteurs du tourisme (chambres d'hôtes et gîtes).

En mars 2021, nous avons décidé de nous regrouper afin de **valoriser les dynamiques commerciales et accroître l'attractivité de nos activités pour dynamiser notre belle commune.**

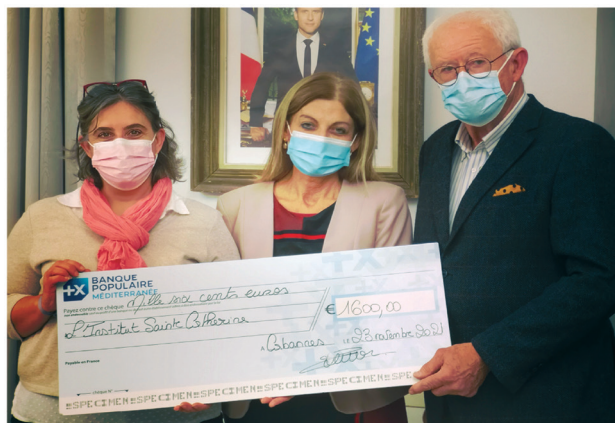
Nos actions réalisées :

- Tenue de la buvette du Défi des 333 et 999 sur deux jours,
- Tenue de la buvette pour le forum des associations,
- Tenue de la buvette lors de la fête de la Madeleine,

- Participation active à la Color Run,
- Organisation du mois « Octobre Rose 2021 » avec décoration de la ville,
- Tenue de la buvette dans le chalet des VTC au marché de Noël 2021.

Durant tout le mois d'octobre, l'association a mis en place des décorations et a aussi déposé des tirelires chez les commerçants afin de récolter des dons pour l'institut Sainte-Catherine.

Le 25 novembre 2021, nous avons été heureux de remettre au représentant de l'institut, un don de 1600€ qui sera réparti sur les 3 pôles de l'institut à savoir, un montant de 500€ pour la recherche, 500€ pour le projet et 600€ pour la socio-esthéticienne.



CABANNES

La ville s'illumine de rose tout le mois d'octobre

L'association "Les Vitrines Touristiques de Cabannes" a vu le jour en mars 2021. Elle regroupe aujourd'hui les commerçants et acteurs du tourisme. Sa présidente, Béatrice Bonino, nous explique l'engagement de son association : "On m'a soumis l'idée de participer à Octobre rose, une campagne annuelle destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Nous avons pu obtenir de l'association du Foyer rural de Cabannes des dons de costumes roses. Grâce à cette récolte, nous avons pu décorer la ville. Nous avons aussi confectionné des tirelires roses que nous avons déposées chez les commerçants. Les habitants ont eux aussi décoré leur façade de maison et la mairie s'illumine actuellement en rose, tous les soirs et ce pendant un mois. L'association les Sautes-Rigoles, nous a déjà remis un chèque de 400€ suite aux entrées de l'inter village. Nous les remercions vivement".

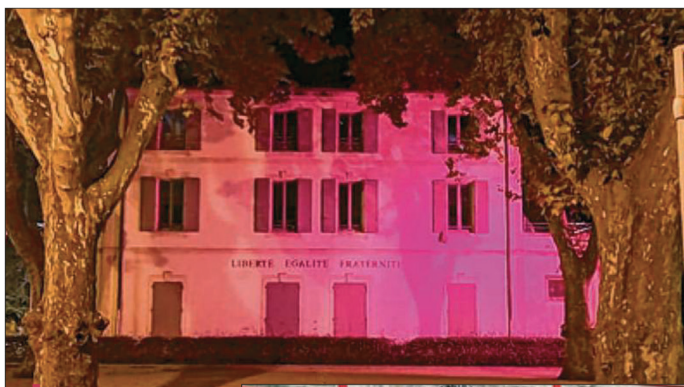
Plusieurs dons

Ces dons seront versés à l'Institut Sainte-Catherine, un établissement médical spécialisé dans le dépistage et le traitement des tumeurs cancéreuses à Avignon. Il y a encore plusieurs autres projets : un don à la socio-esthéticienne, à la recherche clinique et pour l'amélioration de la qualité de vie du patient.

L'association, "Les Vitrines Touristiques de Cabannes", compte sur les Cabannais pour avoir la possibilité de remettre un chèque à chacun des services.

L'association, "Les Vitrines Touristiques de Cabannes", compte sur les Cabannais pour avoir la possibilité de remettre un chèque à chacun des services.

/PHOTOS C.D.



La mairie est éclairée de rose, dans le cadre de l'opération Octobre rose et à l'initiative de Béatrice Bonino, présidente de l'association "Les Vitrines Touristiques de Cabannes".





L'année 2009 a vu la création du Moto Club de Cabannais, en fait c'est une piste de motocross d'entraînement. Depuis l'origine de cette association c'est un Cabannais, Monsieur Christian Ponte qui préside le club.

Aujourd'hui le moto club se porte bien. **Nous avons un peu plus de 120 licenciés à la fin de cette année 2021** et notamment quelques Cabannais.

Pour gérer le site du circuit il y a un **règlement intérieur** et les pilotes doivent s'y soustraire. Ce n'est pas un terrain de jeu **il y a des règles, surtout de sécurité et d'environnement.**

Nous avons réussi à nous faire une petite place dans le monde du motocross. Nous accueillons des pilotes amateurs mais beaucoup de pilotes loisir.

Nous avons une particularité, nous sommes une piste très appréciée des pilotes professionnels ; en effet nous recevons des pilotes qui font différents championnats nationaux et mondiaux.



Nous avons aussi des écoles de pilotage qui utilisent notre piste surtout le mercredi après-midi.

Pour la pratique de ce sport, vous devez posséder une licence FFM « Fédération Française de Moto », d'un équipement homologué et bien sûr d'une moto.

Enfin, la piste de Cabannes est homologuée Fédération Française de Moto.

Un de nos succès c'est **l'envie que nous avons montrée pour accueillir les enfants « les Kids »** comme ils sont nommés dans le milieu du motocross.



En effet cette catégorie à part entière nécessite un encadrement sur piste et de la sécurité.

Le 3^{ème} samedi de chaque mois, ils sont présents et profitent de 7 sessions de 20 min tout au long de la journée. C'est aussi le moment où certains pilotes débutants peuvent découvrir la discipline.

Nous vous invitons simplement à vous avancer au circuit pour voir comment se déroule ce samedi.

Pour tout renseignements :

mccabannais@free.fr

Nous sommes aussi présents :

- sur Facebook

<https://www.facebook.com/motoclubcabannais>



- sur Instagram

<https://www.instagram.com/motoclubdecabannes/?hl=fr>

Amicalement et sportivement,

Le président,
Christian Ponté

et son équipe, Pierre-Jean et Mathieu





Le Sporting Olympique Cabannais est une association sportive dédiée aux cyclistes.

Que ce soit en VTT ou sur vélo de route, le SOC organise de nombreuses activités tout au long de l'année :

- 13 février : Salon des Collections,
- 18 juin : Rallye cyclotouristes de Cabannes
- 11 septembre : 84^{ème} Course Cyclistes Veyne-Berthet

Le SOC vous accueille également tous les week-ends afin de rouler sur les routes et les chemins de la région.

Que vous soyez débutant ou confirmé, rejoignez-nous !

Contact :

socabannais@gmail.com

ou

07 82 99 07 78

« Action et Confiance pour Cabannes »

Chères Cabannaises et Chers Cabannais,

Voici revenu le temps des fêtes de fin d'année mais aussi celui des bilans.

Cette année, encore et toujours marquée par la continuité de la pandémie, a malgré tout été synonyme du retour de notre fête votive, de la manifestation des 999 ainsi que des dix ans de la Charrette, tant appréciées de tous.

Concernant notre village, nous avons dû à plusieurs reprises vous alerter ainsi que la municipalité vis-à-vis de décisions qui à notre sens seront lourdes de conséquences dans l'avenir.

Que ce soit sur l'achat de l'Ilot VILHET repoussant aux calendes grecques les travaux d'aménagement de la Place, que ce soit encore sur une volonté sectaire qui va déboucher sur le rachat pour près de 500 000 euros des parcelles de la propriété PERROT, alors que nous avons convenu avec l'EPF de la revente de l'une d'entre elles à un opérateur et la rétrocession de l'autre à la commune pour l'euro symbolique ! Aujourd'hui, si tout n'avait pas comme d'habitude été détricoté, nous serions propriétaires à part entière de ce terrain et la totalité de l'opération aurait coûté zéro euro aux finances communales.

Mais que dire de ce qui se passe aux écoles publiques ? depuis le début du mandat, un évident parti a été pris tendant à déshabiller tout ce qui avait été mis en place au fil du temps par les différentes municipalités, commissions enfance-jeunesse, ou conseils de classe.

Les investissements à venir ou réalisés depuis quelques temps ne suffiront pas à masquer cette politique visant à comparer l'école de la République à une entreprise privée !

Que dire également de l'augmentation des tarifs du périscolaire qui avaient été pensés afin de permettre aux moins favorisés d'accéder notamment à l'étude du soir à moindre coût ?

Que dire enfin des pressions exercées sur certains agents, enseignants, associations ou élus de l'opposition dès lors que l'on ne se fonde pas dans le moule de la majorité ?

Pour finir, que dire du traitement plus que léger de la commande publique sur lequel nous nous sommes largement exprimés en conseil municipal ou dans les journaux.

Nous souhaitons dès le début du mandat tenir un rôle constructif et apporter des propositions mais force est de constater que l'actualité nous a imposé un rôle de « lanceur d'alertes ».

A ce titre nous assumons pleinement cette fonction d'opposants, qui n'enlève rien à notre réflexion et à nos propositions à venir pour notre village.

Prochainement, nous vous convierons à une réunion publique afin d'échanger avec vous sur le devenir de notre collectivité.

Nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes et d'avance, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2022.

Le groupe d'opposition Action et Confiance pour Cabannes
François CHEILAN – Nelly TARLANT – Alain JOUBERT

« Utiles pour Cabannes »

Les raisons de notre départ du groupe « Action et Confiance pour Cabannes ».

Dans ces quelques lignes qui nous sont octroyées par le groupe majoritaire de la municipalité que nous remercions, nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour vous expliquer les raisons de notre départ du groupe « Action et Confiance pour Cabannes ».

Nos espoirs de réaliser une opposition intelligente, constructive et non polémique se sont rapidement envolés dès les premiers mois.

Notre but premier était d'être « Utiles pour Cabannes » en apportant nos connaissances et notre expérience l'un dans le domaine de la sécurité et de la vie associative, l'autre dans celui de l'enfance et de la médecine .

Malheureusement, rapidement, nous avons été mis devant le fait accompli en différentes occasions. Nous avons eu la mauvaise surprise d'être cosignataires de publications sur Facebook, publications le plus souvent partiales et parfois agressives sans que cela n'ait été cautionné ni par l'un, ni par l'autre.

Certaines publications nous mettaient par ailleurs en porte-à-faux vis-à-vis de l'équipe municipale. En particulier les publications concernant l'Enfance Jeunesse (problèmes à la crèche, enseignement des arts plastiques, groupe de parole à l'école publique, tarifs du périscolaire, agrément de la cuisine de l'école publique etc....)

Nous avons donc décidé, pour ne plus subir aucune pression ni harcèlement, de devenir indépendants en démissionnant du groupe afin de pouvoir agir en toute liberté et sérénité pour le développement de Cabannes.

Notre participation active aux différentes commissions, et particulièrement au centre de vaccination constitue une première approche. Nous allons poursuivre notre travail et participer à différents projets dont la création d'une maison médicale et bien sûr être vigilants et attentifs à tous les futurs projets portés par la majorité municipale.

Nous profitons aussi de cette occasion pour vous adresser Cabannaises et Cabannais tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour l'année 2022.

Jean-Louis Cloez et André Rattier

« Vivons Cabannes Autrement »

Division et primauté de l'intérêt général

Dès notre installation, le droit à la parole et à la représentativité a bien sûr été donné au groupe minoritaire. Sa participation aux commissions thématiques est un gage d'ouverture et démontre, si nécessaire, notre souhait de travailler ensemble dans un esprit de concertation constructive ayant pour seul objectif «le mieux vivre dans notre village».

Il est regrettable que certains n'aient pas saisi cette opportunité pour se positionner en acteurs constructifs : leur opposition systématique, qui ne repose pas toujours sur du factuel, a créé au sein de ce groupe minoritaire des divergences ayant mené à sa division.

La pluralité d'opinions, gage de notre démocratie, ne pourra que se féliciter de l'émergence récente d'un nouveau groupe minoritaire qui entend œuvrer utilement pour la vie des Cabannais, sans pour autant perdre sa liberté de penser ou de s'exprimer dans un esprit serein et de partage.

Nous accueillons ce nouveau groupe avec bienveillance et la volonté de construire ensemble une vision tournée vers l'avenir de notre village.

En outre, l'instauration d'un climat d'équité est le vecteur d'une bonne cohésion sociale. Mais lorsque l'intérêt individuel cristallise les tensions lors d'un Conseil municipal, celui-ci perd son objectif premier d'œuvrer pour le bien-être de TOUS.

S'il est vrai que la Collectivité essaie de tenir compte de chaque individu dans ce qu'il a d'unique et de particulier, elle doit œuvrer dans la cohésion et l'équité. Lorsqu'un intérêt privé doit être débattu, cela ne doit pas être mis sur la place publique ni instrumentalisé. Sinon, comment permettre des avancées bénéfiques pour l'intérêt général ?

Voilà encore une belle occasion de rappeler quelles sont les valeurs qui président à l'action du groupe Vivons Cabannes Autrement : tolérance, équité, laïcité, primauté de l'intérêt collectif sur les intérêts particuliers.

C'est au nom de tout ce groupe que je vous souhaite chaleureusement une bonne et heureuse année 2022, pleine de joies et de succès individuels ou collectifs !

Patrick Porte,
Conseiller municipal